



HAL
open science

Master Études européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes et internationales. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040166

HAL Id: hceres-02040166

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040166v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes européennes et internationales

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Etudes européennes et internationales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007322

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut d'Etudes Européennes, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Bât A, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Etudes européennes et internationales* de l'Institut d'Etudes Européennes (IEE) de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis existe depuis 2005. Elle vise à former les étudiants à une réflexion prospective sur les mutations de l'Europe et de l'Union européenne dans un système mondialisé et à l'acquisition d'outils et de méthodes d'analyse critique de ces mutations.

La mention comprend quatre spécialités, qui démarrent dès la première année de master (M1) : *Union européenne, Europe, mondialisations, Politiques et gestion de la culture en Europe, Analyse et gestion des situations urbaines*, toutes les trois à finalité professionnelle et recherche et *Commerce international et marketing export* à finalité exclusivement professionnelle. Chaque spécialité possède ses propres débouchés, même si certains peuvent être communs, notamment auprès des acteurs investis dans les problématiques européennes, à l'exemple de ceux de chargé de mission ou de chef de projet dans une organisation privée ou publique.

L'accès à cette mention de master est possible pour les titulaires d'une licence en science politique, histoire, sociologie, philosophie ou d'une autre licence avec mineure en science politique et pour les titulaires d'un Bac+5 ou équivalent pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, dans tous les cas après étude de leur dossier. L'accès à l'une des spécialités de seconde année est possible pour les titulaires du M1 *Etudes européennes et internationales* ou d'une même mention que pour l'accès en M1. La sélection à l'entrée des masters repose sur des épreuves écrites permettant de vérifier le niveau de maîtrise de deux langues et orales vérifiant les connaissances plus spécifiques, les capacités d'analyse et les motivations. En plus de cela, l'entrée dans une spécialité recherche



nécessite de fournir un projet de cinq à six pages et un entretien avec le directeur de recherche qui décide de l'admission. Par ailleurs, l'accès aux deux années de ce master est possible en VAE (validation des acquis de l'expérience), VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) et VES (validation des études supérieures). La formation n'est pas ouverte à distance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de master prend la suite des anciens diplômés de l'IEE. Le projet présenté apporte des modifications au dispositif précédent, pour plusieurs raisons, mais notamment suite aux recommandations de l'AERES (réduction de volume d'heures en première année (M1) et en seconde année (M2) à finalité professionnelle de 500 à 420h (300h pour les parcours recherche), remaniement des intitulés des spécialités, réduction du nombre de parcours dans certaines spécialités et adaptation des enseignements spécialisés).

L'objectif pédagogique général porte sur la bonne connaissance de l'Europe et de la construction européenne dans le cadre de la mondialisation ainsi que de ses mutations politiques, économiques, sociales et culturelles. Néanmoins, la lecture du dossier montre plutôt une juxtaposition de quatre spécialités (notamment au regard de leurs objectifs différents, de leur contenu, de leur laboratoire d'adossement ou encore de leurs partenariats).

Les formations de l'IEE sont très attractives (3000 candidatures par an), avec un recrutement diversifié (30 % sont étrangers, pour 40 % issus de l'Union européenne, 25 % de l'Europe non communautaire et 35 % des autres continents (Asie, Amérique latine, Afrique) et 50 % des étudiants français ne sont pas parisiens). Cependant, les spécialités de cette mention sont assez fermées entre le M1 et le M2, puisqu'il y a, selon le tableau fourni, très peu d'entrées directes en M2, à l'exception de la spécialité *Union européenne, Europe, mondialisations*, avec 11 % en 2011-2012. Cela peut s'expliquer puisque la spécialisation démarre dès le M1, mais le dossier manque de précisions sur cette arrivée ou non d'étudiants en M2.

La spécialisation démarre dès le M1, mais sans parcours, puisque ceux-ci apparaissent ensuite dans le M2, ce qui permet des réorientations. Le M1 est structuré en six blocs (langues, contexte et processus européens S1 et S2, projet tutoré S1 et S2, stage optionnel), et le M2 en six blocs aussi avec un changement selon la finalité professionnelle ou recherche (portant sur le stage). Mais les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) ne sont pas claires sur la répartition des blocs dans les années et les parcours des spécialités. La variété et la qualité des cours et séminaires proposés sont intéressants, mais soulèvent la question de la manière dont les étudiants s'y retrouvent pour construire leur parcours. Le dossier n'explique pas ces enjeux. Le dossier n'est pas toujours des plus clairs notamment sur la présentation des unités d'enseignement (UE). L'architecture reste encore complexe bien qu'elle ait été allégée avec quelques simplifications. Il existe un intéressant dispositif d'aide à la réorientation dont la méthode est commune aux quatre spécialités (bilan individuel, bilan des compétences linguistiques).

Les compétences attendues sont clairement énoncées, tant pour les transversales que les additionnelles. La formation met fortement l'accent sur les langues (cours en ligne, dispositif de mise à niveau), avec l'idée d'une maîtrise de deux à trois langues (grâce à des partenariats avec l'Université Paris-Sorbonne et l'INALCO, pour les langues slaves et orientales).

S'agissant de l'organisation pédagogique, les enseignements sont organisés sur trois jours ce qui doit permettre le développement de formes d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, comme l'annonce les fiches RNCP, stages), mais nous ne disposons pas de données sur la réalité des contrats (sauf pour la spécialité *Commerce international et marketing export*) et de l'alternance en général. L'apprentissage nécessite un accord avec un CFA (centre de formation des apprentis) mais le dossier ne fournit aucune information précise sur ce point.

L'adossement à la recherche est devenu un souci pour cette mention suite à la disparition de son laboratoire d'appui. Dès lors, chaque spécialité est adossée à un laboratoire différent, ce qui ne favorise pas spécialement une vision d'ensemble au niveau de la mention. De la même manière, chaque spécialité a développé ses propres partenariats avec le monde socio-économique.

Il existe une politique intéressante en matière de relations internationales (de nombreux contacts et partenariats déjà noués ou devant l'être). La mobilité internationale est en progression, mais le nombre d'étudiants concerné reste limité : de deux étudiants en 2009-2010 à sept en 2011-2012, sachant que les stages à l'étranger concernent un à deux étudiants par an (pour un semestre), à l'exception du premier semestre 2011-2012 (cinq



étudiants). La mobilité enseignante est nettement plus forte, le dossier donnant la liste des enseignants en ayant bénéficié ou des activités l'ayant permise (colloques, séminaires de recherche organisés dans ce cadre).

En matière de préprofessionnalisation, nous pouvons noter une politique volontariste des responsables de la mention avec des éléments communs à l'ensemble des spécialités. Il en ressort une très bonne politique en matière de stage. Un stage facultatif est prévu en M1 et il devient obligatoire, d'une durée de quatre à neuf mois en M2 (pour les parcours professionnels alors qu'il reste facultatif pour le parcours recherche). Un dispositif de préparation au stage est prévu, l'accompagnement est réel (attente du stage : lieu, mission, durée) avec un suivi par une cellule spécifique dans chaque spécialité et une validation par un rapport joint au mémoire et pris en compte lors de la soutenance. Les autres modalités de professionnalisation passent par le projet tutoré en M2, par la rédaction et la soutenance d'un mémoire thématique en M1 et en M2 (un mémoire classique pour le parcours recherche et un mémoire de problématisation et/ou par un projet professionnel pour les parcours professionnels).

Les effectifs globaux sont de 110/120 étudiants en M1, 120/135 étudiants en M2 professionnels et 30/45 étudiants en M2 recherche (avec selon les cas des parcours recherche à six ou sept étudiants). S'agissant des taux de réussite, des données varient selon les documents : selon le bilan de la mention dans l'auto évaluation, le taux en M1 est en diminution ces dernières années de 75,7 % à 62 % et même tendance en M2 de 62 % à 51,4 % en 2010-2011. Il n'y a pas d'explications quant à cette baisse.

Les données fournies sur l'insertion professionnelle sont incomplètes. Il y a bien des éléments donnant une bonne insertion, mais sans que les résultats de l'enquête soient analysés plus en détails. Il en est de même en matière de réussite aux concours, où le dossier indique l'existence d'une préparation concours en M1 et des succès fréquents aux concours, mais sans aucune donnée, à part un à deux reçus par an. Alors que par ailleurs, il est dit que cela permet aux étudiants de s'inscrire à des préparations plus approfondies.

L'équipe pédagogique de la mention est composée de sept professeurs, sept maîtres de conférences dont trois habilités à diriger des recherches, mais qui ne sont pas forcément à temps plein sur cette mention, de douze chargés de cours, de dix-huit professionnels et de quinze conférenciers. Il existe de réelles structures de pilotage dans les spécialités, structurées à l'identique (conseil de master et conseil de perfectionnement), cependant, il est juste indiqué que ces équipes pédagogiques peuvent se réunir pour l'ensemble de la mention. Par ailleurs, les étudiants et personnels administratifs sont associés au pilotage des spécialités. L'évaluation des enseignements est réalisée, mais sans que nous ne disposions d'informations complètes.

L'autoévaluation porte sur les anciennes spécialités et présente le bilan du contrat précédent ce qui s'avère intéressant, mais ne permet pas de se rendre compte de son impact (certaines modifications apparues ne sont pas dans celle-ci comme le quatrième parcours de la spécialité *Union européenne, Europe, mondialisations*). La fiche d'autoévaluation ne fait que reprendre les éléments du dossier principal de la mention sur plusieurs points.

Les instruments de valorisation de la formation sont présents (ADD et fiche RNCP) mais soulèvent parfois des interrogations sur leur contenu, par exemple en indiquant que les formations sont ouvertes en contrat de professionnalisation alors que le dossier ne fournit pas d'informations sur ce point.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique de qualité.
 - Une offre de cours et de séminaires de qualité.
 - Très bonne politique en matière de stages.
 - Une bonne politique en matière linguistique.
 - La qualité et diversité des partenariats.

- Points faibles :
 - Une mention qui apparaît plus comme une juxtaposition de quatre spécialités.
 - Les données relatives à l'insertion professionnelle sont insuffisantes.
 - L'exercice d'auto-évaluation n'est que partiellement réalisé.
 - Les informations chiffrées ne sont pas toujours cohérentes entre elles.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de véritablement mettre en avant un projet de mention. Il serait utile de mieux suivre et renseigner l'insertion professionnelle des étudiants diplômés et le devenir des non diplômés et, d'une manière générale, de mieux renseigner le dossier.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Union européenne, Europe, mondialisations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Institut d'Etudes Européennes, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, Bât A, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université Viadrina, Francfort sur l'Oder (Allemagne)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Union européenne, Europe, mondialisations* comprend quatre parcours : *L'intégration européenne : enjeux et processus*, *L'Europe et l'ordre mondial*, *Espaces publics et gouvernement politique de l'Europe* (en commun avec le département de science politique de Paris 8), de nature indifférenciée et un nouveau parcours international à finalité recherche *Sociétés et mobilisations transnationales en Europe* (en partenariat avec le département de science politique de Paris 8 et l'Université européenne de Viadrina, dans le cadre d'un double-diplôme). Les débouchés de cette spécialité sont notamment ceux de chargé de mission Europe/international, chef de projet, consultant, expert juridique ou chargé de documentation.

- Appréciation :

Cette spécialité, anciennement intitulée *La construction européenne*, est celle qui répond le mieux au projet pédagogique global de la mention, sur la question de l'Europe, de la construction européenne et de la mondialisation avec des compétences clairement énoncées et qui correspondent au contenu de la formation, qui est bien pensé et équilibré en termes d'unité d'enseignement. Cependant, la division en quatre parcours soulève des questions, d'autant que les trois parcours initiaux maintenus comprennent chacun une finalité recherche et une finalité professionnelle, ce qui donne en fait six parcours. Avec le nouveau parcours recherche, il y a concrètement sept divisions internes à cette spécialité, sans que nous disposions de la répartition précise des effectifs entre les parcours et les finalités (juste l'indication qu'il y a 40 à 45 étudiants dans la spécialité avec une évolution favorable pour les parcours professionnels : de 17 à 37 étudiants entre 2007 et 2011 alors que les effectifs en parcours recherche sont en forte baisse de 28 à six étudiants).

S'agissant des enseignements, il existe un tronc commun à tous les parcours (constitué de deux unités d'enseignement relatives au contextes et processus européens et internationaux), mais pour l'essentiel les parcours ont un contenu différent.

Les débouchés sont clairement annoncés, mais parfois difficilement conciliables avec le programme de cette formation, à l'exemple d'expert juridique, même avec la présence de l'axe transversal « Droit et mondialisation » constitué de quatre enseignements juridiques : *Protection des droits fondamentaux*, *Droit des étrangers*, *Droit de la sécurité globale*, *Les grandes organisations internationales*, ce qui paraît limité pour être ensuite un expert juridique, même si l'équipe pédagogique présente plusieurs enseignants juristes.

La spécialité possède un bon adossement aux laboratoires de recherche, principalement au LED (laboratoire d'économie Dyonisien) et au Labtop (Théorie du politique, pouvoir et relations sociales, équipe d'accueil n°2299) et accessoirement pour l'axe juridique, au laboratoire Forces du droit (EA, équipe d'accueil 4387). Le dossier manque néanmoins de précision sur l'impact exact de cet adossement pour les étudiants, en dehors du fait de bénéficier d'enseignants-chercheurs impliqués dans les activités de ces laboratoires. Il est aussi intéressant de noter que le nouveau parcours *Sociétés et dynamiques transnationales en Europe* s'ouvre en double-diplôme avec l'Université européenne de Viadrina, mais le dossier reste lacunaire sur les modalités de ce partenariat.



La spécialité s'appuie sur les mêmes éléments de professionnalisation évoqués à propos de la mention : stages, formation à la recherche et ouverture vers le monde professionnel (ONG Humanity in Action, Funglode ONG dominicaine, lien avec l'IRIS et l'association de jeunes européens « Le Taurillon », participation au programme Europa Mobile).

Les taux de réussite sont fournis par catégorie de parcours (et non par parcours) et donnent des résultats globalement satisfaisants sans être pour autant extraordinaires, variant de 73 à 63 % en parcours professionnel et de 70 à 50 % en parcours recherche (selon les années et les tableaux fournis). Le suivi de l'insertion des étudiants manque d'institutionnalisation. Il est principalement réalisé à l'aide de l'annuaire des anciens, et le dossier fournit trop peu de données précises : 0 % de poursuite en doctorat, pour un taux d'insertion de 50 % (avec 40 % de taux de réponse).

L'équipe pédagogique est composée de dix-huit enseignants-chercheurs et six professionnels extérieurs, ce qui est faible au regard du nombre de parcours à finalité professionnelle, avec un taux d'intervention de 30 % en M1 et de 40 % en M2 pour la finalité professionnelle). Le pilotage de la formation est assurée par un conseil de perfectionnement de la mention (composé du responsable de la mention, des professionnels extérieurs et de deux représentants du conseil de l'IEE : un enseignant et un étudiant) venant en appui au conseil de la spécialité (composé du responsable de la spécialité et des responsables de parcours). L'évaluation individuelle et anonyme des enseignements est mise en place à partir du prochain contrat, mais cette évaluation existe déjà tant en début qu'en fin de formation.

Bien que certains aspects aient été modifiés, plusieurs points faibles relevés lors de la dernière évaluation de l'AERES se retrouvent encore cette fois-ci, comme le nombre élevé de parcours ou la faible participation des professionnels. Les outils du pilotage sont donc présents, mais ils n'ont pas permis de prendre en considération certaines évolutions à envisager, notamment sur les parcours.

- Points forts :
 - Une forte politique de partenariat et la mise en place d'un double-diplôme.
 - Bonne politique de professionnalisation.

- Points faibles :
 - Une multiplication des parcours un peu excessive.
 - Faible présence des professionnels.
 - Insuffisance des données sur le devenir et l'insertion des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer la place et le nombre de professionnels intervenant dans la spécialité. Il serait nécessaire de mieux suivre les étudiants diplômés ou non, notamment pour leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études. Une réflexion sur le maintien d'autant de parcours pourrait être menée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Politique et gestion de la culture en Europe

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Institut d'Etudes Européennes, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Bât A, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Politique et gestion de la culture en Europe* vise à former des spécialistes des enjeux culturels (politique, financement, gestion des secteurs publics et privés) en Europe. Elle comporte deux parcours professionnels : *Direction des projets internationaux* et *Administration des entreprises et institutions culturelles* et un parcours recherche : *Arts, culture : stratégies européennes et internationales*. Ces spécialités s'adressent à des publics en partie différents (étudiants issus de filières en arts et lettres, science politique, commerce, gestion ou encore sociologie pour le premier, en droit, science politique, gestion et finance pour le deuxième et en sociologie, histoire, arts et littérature pour le troisième). Les débouchés sont notamment ceux de chef de projet culturel international ou responsable administratif d'un organisme culturel tant public que privé. La spécialité est ouverte en formation continue.

- Appréciation :

La spécialité est légèrement réaménagée avec la disparition d'un parcours professionnel, mais il en reste encore trois, pour un effectif parfois faible pour le parcours recherche (de 3 à 10 étudiants selon les années) et un effectif globalement en progression pour les deux parcours professionnels sans que les détails de chacun de ceux-ci ne soient fournis (de 38 à 49 étudiants selon les années). Cette spécialité est très fermée sur elle-même puisqu'en 2010-2011 aucune entrée venant d'un autre M1 en M2 et seulement 1,7 % en 2011-2012.

Cette spécialité correspond au volet culturel de la mention. Le projet pédagogique est intéressant et bien construit en termes d'unités d'enseignement (avec au minimum trois enseignements communs aux deux parcours professionnels représentant 90h, mais la comparaison des informations fournies dans les différents documents du dossier montre plus de mutualisation que cela entre les parcours). Le parcours recherche est complètement différent. Ce qui fait qu'en dehors de la thématique culturelle, les liens sont limités, pour ne pas dire inexistantes. Les compétences sont bien décrites et correspondent aux objectifs des parcours.

Nous retrouvons une bonne politique de professionnalisation des étudiants en M1 (stage et cycles de conférences professionnelles) et surtout en M2 (projet tutoré, stage de 12 à 24 semaines, deux mémoires à rédiger, l'un sur le montage de projet, l'autre plus théorique et cycles de conférences).

La spécialité possède un bon adossement à la recherche avec le LabTop (Théorie du politique, pouvoir et relation sociales, équipe d'accueil n°2299). Quant à la formation par et à la recherche, elle est réalisée lors des séminaires de méthodologie et de rédaction du mémoire. Les partenariats avec les institutions culturelles sont bien développés (Musée du Louvre, Beaubourg, L'Espace 1789...). Sur le plan international, le dossier indique que les étudiants de la spécialité bénéficient de la politique menée par l'IEE, mais sans fournir d'informations sur le nombre de stages réalisés, d'étudiants étrangers venant dans la spécialité ou de conventions signées.

Le taux de réussite des étudiants de la spécialité varie de 70 à 91 %, mais il est de 74,4 % en 2010-2011 (ce qui correspond plutôt à la tendance de la réussite dans cette spécialité puisque sur plusieurs années cela reste inférieur à 80 %), mais il est dommage de ne pas avoir les résultats par parcours. S'agissant de l'insertion professionnelle, le taux est bon avec une légère baisse de 80 % en 2007-2008 à 72,7 % en 2008-2009 (avec un taux de retour satisfaisant de 68,8 %). Il n'y a aucune poursuite en thèse malgré l'existence d'un parcours recherche. Le dossier fournit des informations complémentaires sur cette insertion, pour l'année 2011-2012, avec une insertion (par voie de CDD ou CDI, avec indication des profils) pour 50 % de la promotion après un mois suivant l'obtention du diplôme. Il est



regrettable que les modalités d'enquête ayant permis d'avoir ces résultats ne soient pas précisées. Il manque une certaine institutionnalisation du suivi des étudiants diplômés ou non.

L'équipe pédagogique est composée de vingt enseignants-chercheurs dont quatre ATER et de dix professionnels correspondants aux objectifs des parcours de la spécialité (avec un taux d'intervention de 55 %). Cette équipe est de qualité, avec cependant peu d'enseignants habilités à diriger des recherches - HDR - (quatre professeurs et un seul maître de conférences HDR) dans un parcours à finalité recherche.

Le pilotage de la formation est assurée par un conseil de perfectionnement de la mention (composé du responsable de la mention, des professionnels extérieurs et de deux représentants du conseil de l'IEE : un enseignant et un étudiant) venant en appui au conseil de la spécialité (composé du responsable de la spécialité et des responsables de parcours). L'évaluation existe, mais trop peu d'informations sont fournies.

L'ensemble relatif aux parcours professionnels est satisfaisant, cela est moins le cas pour le maintien du parcours recherche, au vu des éléments précités.

- Points forts :
 - Projet pédagogique original et de qualité.
 - Bon adossement au monde socio-économique (réseaux culturels).

- Points faibles :
 - Suivi du devenir des diplômés ou non insuffisant.
 - Des informations incomplètes sur certains points (évaluation notamment).
 - La pertinence du parcours recherche.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux institutionnaliser le suivi des diplômés ou non. Il serait utile de réfléchir au maintien du parcours recherche. Le dossier devrait être parfois mieux rempli.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Analyse et gestion des situations urbaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Institut d'Etudes Européennes, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Bât A, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Analyse et gestion des situations urbaines* vise à former des spécialistes des politiques de la ville et des enjeux de la coopération décentralisée dans ce domaine. Cette spécialité comprend un parcours professionnel et un parcours recherche. Elle est principalement ouverte pour des étudiants de sociologie, d'anthropologie, de science politique, de géographie ou encore d'urbanisme. Les débouchés visent les fonctions de chargé de projet ou d'études sur les questions urbaines et sur le développement territorial, de conseillers d'élus. Cette formation s'inscrit dans un axe jugé prioritaire pour l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis (Pôle Ville et axe « Penser la ville contemporaine » à la Maison des Sciences Humaines de Paris Nord).

- Appréciation :

L'intitulé de la spécialité a été modifié (passant de *Villes et nouveaux espaces de gouvernance en Europe* à l'actuel) afin de lui redonner une certaine attractivité (les effectifs sont en effet à moins de trente étudiants depuis 2009). Il est néanmoins étonnant que dans une mention relative à l'Europe, se soit justement le mot Europe qui ait disparu de l'intitulé. Ce qui est d'ailleurs confirmé par les objectifs annoncés dans le dossier principal et par le contenu de la formation (les enjeux européens spécifiques ressortent peu, à l'exception d'un enseignement sur les financements européens). La question d'une telle spécialité dans une mention *Etudes européennes et internationales* peut donc se poser, même s'il existe des approches urbaines comparatives avec la situation dans des pays étrangers. Il ressort d'une lecture attentive du dossier que cette spécialité vise le monde des collectivités territoriales.

La spécialité est adossée au LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement, équipe de l'UMR - unité mixte de recherche - 7218, Architecture Urbanisme Société). La formation par et à la recherche passe par des séminaires de méthodologie et de problématique du mémoire proposé d'ailleurs aux étudiants des deux parcours, et par la participation à des colloques ou programmes internationaux. La spécialité a eu 9,1 % des étudiants qui ont poursuivi en thèse en 2008-2009, ce qui est bien, mais il n'y a pas d'autres informations s'agissant des autres années.

La spécialité démontre une bonne politique de professionnalisation des étudiants depuis le M1 et surtout pendant l'année de M2 (projet tuteuré, montages de projets, stage de 8 à 12 ou 12 à 24 semaines selon les documents contradictoires du dossier). Les étudiants bénéficient aussi de la création par les enseignants de la spécialité d'un Observatoire international des banlieues et des périphéries, lieu de travaux d'enquête et de stages.

La spécialité a su développer divers partenariats : Plaine Commune, FALP (Forum des Autorités locales de périphérie) et diverses collectivités territoriales. Les étudiants peuvent aussi profiter d'échanges internationaux, mais le dossier reste très lacunaire sur ce point (aucune statistique précise sur ces échanges ou sur la participation à des programmes internationaux).

Les taux de réussite montrent une très forte différence selon les années, avec des taux parfois faibles (11 % en parcours recherche en 2009-2010 ou 30 % en parcours professionnel en 2010-2011). La tendance montre une baisse de ces taux jusqu'en 2010-2011, avec une remontée actuellement, mais sans aucune explications ni analyse sur ces phénomènes.

S'agissant de l'insertion professionnelle, le dossier évoque une enquête, mais ne fournit pas de réelles données qualitatives précises, (le débouché comme maître de conférences est accessible après un doctorat et non un master). Enfin, le taux d'insertion est de 63,6 % en 2008-2009 (avec un taux de retour de 52,4 %) et un taux de poursuite en doctorat de 9,1 % pour la même année.



L'équipe pédagogique est composée de quatorze enseignants-chercheurs dont six enseignants associés, trois ATER et de quatre intervenants professionnels ce qui est relativement faible.

Le pilotage de la formation est assurée par un conseil de perfectionnement de la mention (composé du responsable de la mention, des professionnels extérieurs et de deux représentants du conseil de l'IEE : un enseignant et un étudiant) venant en appui au conseil de la spécialité (composé du responsable de la spécialité et des responsables de parcours). L'évaluation des enseignements est peu explicitée.

Les informations de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont parfois discutables notamment sur les types d'emplois accessibles pour les titulaires de la formation, à l'exemple de chargé de communication (qui n'est pas en réel lien avec le contenu de la formation). De même, plusieurs des débouchés amènent logiquement les étudiants à devoir passer des concours (notamment pour l'intégration dans la fonction publique). La maquette de la formation prévoit la possibilité de suivre une préparation concours (30h), mais sans donner d'informations sur le contenu, sur les étudiants qui suivent cette préparation et sur son impact sur les concours passés !

- Points forts :
 - Projet pédagogique de qualité s'inscrivant dans un axe fort de l'université.
 - Bonne politique de professionnalisation.
 - Bon adossement aux réseaux régionaux du domaine.
- Points faibles :
 - Données incomplètes sur le suivi des diplômés ou des étudiants non diplômés.
 - Equipe pédagogique réduite tant pour les permanents que pour les professionnels.
 - Rattachement discutable de cette spécialité à une mention *Etudes européennes et internationales*.
 - Faible taux de réussite.
 - Un dossier parfois incomplet.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de disposer d'une équipe de permanents plus importante afin de stabiliser la formation. Il faudrait réanalyser la pertinence du rattachement de cette spécialité à une mention *Etudes européennes et internationales*. Le suivi et le devenir des étudiants devraient être améliorés. Le dossier devrait être mieux renseigné sur divers aspects.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Commerce international et marketing export

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut d'Etudes Européennes, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Bât A, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La *spécialité Commerce international et marketing export* vise à former des responsables des services exports dans les entreprises. Elle comprend deux parcours à finalité professionnelle uniquement *Commerce international et marketing export* et *Export des produits de luxe*. Les débouchés de cette spécialité sont notamment ceux de responsable export, de chef de zone, de responsable marketing... Cette spécialité recrute principalement des étudiants titulaires d'un diplôme de commerce international, de langues étrangères appliquées, de langues et civilisations étrangères, de sciences économiques ou encore de science politique. Elle est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels et personnels (VAPP).

- Appréciation :

L'intitulé de cette spécialité a été modifié, passant de *Commerce et échanges internationaux* à l'intitulé actuel et le nombre de parcours réduit à deux au lieu de trois. Ces évolutions sont faites pour mieux correspondre aux débouchés possibles pour les étudiants, tels que les montre la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) qui précise (de manière étonnante d'ailleurs, car cela ne relève pas du contenu d'une telle fiche) que certains étudiants ont créé leur propre entreprise, notamment dans la mode, salons et foires. L'ouverture du parcours *Export des produits de luxe* avec 120 heures d'enseignements spécialisés correspond à cet objectif spécifique. Ce dernier parcours possède une mineure ou une unité d'enseignement potentiellement commune avec la spécialité *Politiques et gestion de la culture en Europe*, selon le choix des étudiants.

Au vu des compétences visées par cette formation, il est possible de se demander pourquoi elle est rattachée à une mention *Etudes européennes et internationales*. Le contenu de la formation est peu tourné vers l'Europe et ses mutations (même s'il existe certains enseignements communs en M1 aux autres spécialités et orientés Europe en M2).

La professionnalisation des étudiants passe par les mêmes modalités que pour les autres spécialités (stage, projet tutoré, notamment projet export, cycles de conférences professionnelles), mais avec un atout spécifique, puisque la formation a été homologuée par les Conseillers du commerce extérieur (CCE) de la France (statut relevant du décret du 17 juin 2010) et une convention a été signée avec le Comité départemental de Seine-Saint-Denis des CCE. Ces derniers sont bien impliqués dans la formation (du recrutement des étudiants jusqu'à la délivrance d'une certification aux étudiants satisfaisant les conditions prévues). Sans oublier que les professionnels assurent 60 % des enseignements dans la spécialité. La spécialité est ouverte en contrats de professionnalisation. Il est indiqué qu'il y a un à deux contrats par an, ce qui est peu finalement.

La spécialité est adossée au LED (Laboratoire d'économie dionysien, équipe d'accueil n°3391). Les étudiants sont formés aux questions de recherche, bien que leurs parcours soient professionnels, notamment par un séminaire de méthodologie à la rédaction d'un mémoire.

S'agissant des relations internationales spécifiques à cette spécialité, le dossier est très lacunaire. Tout au plus, sait-on que quatre-cinq étudiants par an partent à l'étranger. Pour une spécialité tournée vers l'international, cela est faible. La spécialité a développé certains partenariats (CCI Paris, CIVI - centre d'information sur le volontariat international -).

Le taux de réussite enregistre une baisse importante passant de 80 % en 2007-2008 à 59 % en 2011-2012, sans que nous ayons d'explications sur cela. L'insertion professionnelle des diplômés n'est pas exceptionnelle (77,8 % en 2007-2008 et 80 % en 2008-2009), avec de faibles taux de réponse (respectivement : 25 % et 44 %). Pour autant, le



dossier fournit des informations d'analyse qualitative de l'insertion (fonctions ou postes occupés, en relation avec les compétences obtenus par les diplômés, avec plutôt du CDI). Le dossier ne donne aucune information sur les non diplômés.

L'équipe pédagogique est composée de quatorze enseignants-chercheurs (dont sept permanents et sept associés) et de dix-huit professionnels. Le pilotage de la formation est assurée par un conseil de perfectionnement de la mention (composé du responsable de la mention, des professionnels extérieurs et de deux représentants du conseil de l'IEE : un enseignant et un étudiant) venant en appui au conseil de la spécialité (composé du responsable de la spécialité et des responsables de parcours). L'évaluation de la formation est très peu évoquée.

- Points forts :
 - Projet pédagogique original (compétences valorisables).
 - Forte présence des professionnels.
 - Politique de professionnalisation volontariste.

- Points faibles :
 - Le rattachement discutable de cette spécialité dans la mention.
 - Des données relatives au suivi des diplômés ou non nettement insuffisantes.
 - La chute du taux de réussite en M2.
 - Le caractère lacunaire du dossier sur plusieurs aspects.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir au rattachement de cette spécialité à la mention. Il faudrait prendre en considération la chute du taux de réussite et analyser de manière plus systématique le devenir des étudiants. Enfin, il serait utile de mieux expliquer certains enjeux (place des contrats de professionnalisation, évaluation des enseignements, relations internationales...).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master d'Études européennes et internationales** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Échanges ERASMUS et mobilité internationale des étudiants

Par rapport aux remarques formulées concernant les échanges internationaux, nous pouvons apporter les précisions suivantes : nous ne sommes pas certains que les chiffres fournis par l'université soient exhaustifs : à titre d'exemple, pour l'année en cours, soit 2012-2013, les échanges internationaux concernent une douzaine d'étudiants (voir tableau, annexe n°1, tableau Excel 1, fichier « Mobilité étudiante », données extraites de la base de données de l'Institut d'études européennes).

Diverses considérations sont, en outre, à prendre en compte en ce qui concerne la mobilité des étudiants :

- Les étudiants étrangers, qui sont nombreux (30 à 35%), viennent faire leur mobilité en France et ne sont pour un certain nombre d'entre eux, pas éligibles.
- Plusieurs étudiants ont déjà effectué un échange ERASMUS dans leur scolarité antérieure et ne sont plus éligibles.
- Les étudiants entrant directement en M2 ne peuvent partir, la candidature devant être déposée l'année précédant le départ ;
- D'autres étudiants ont déjà eu des expériences diverses à l'étranger : stage ou emploi, assistantat linguistique ...
- Un certain nombre d'étudiants effectuent leur stage (souvent de 6 mois) à l'étranger. Ces diverses modalités garantissent une expérience formatrice à l'étranger aux étudiants de l'IEE.

Taux d'entrants extérieurs dans les spécialités du master 2

Nous avons déjà fourni un tableau précis sur cette question : il montre que le taux d'entrants directs en M2 n'est pas négligeable. Il n'est pas lié à un échec des étudiants de M1, puisque les taux de succès sont très élevés. C'est un choix de l'IEE : d'une part n'admettre en M2 que ceux qui ont la meilleure chance de réussir et réorienter les autres vers d'autres formations plus adaptées à leurs aspirations et leurs compétences (d'excellents étudiants étant également réorientés vers d'autres formations si c'est leur intérêt).

Nous recopions ci-dessous ce tableau et nous joignons un nouveau tableau nominal portant sur 2 spécialités et montrant le passage des étudiants de M1 en M2 et l'accès direct de nouveaux étudiants en M2. (Cf. tableau Excel, « Taux d'entrants 2012 – 2013 », annexe n°2, page 6)

Taux d'insertion professionnelle des diplômés

Comme nous l'avons indiqué dans l'auto-évaluation, le taux d'insertion est très satisfaisant, tout particulièrement en ce qui concerne les spécialités « Commerce international » et « Politiques et gestion de la culture en Europe ». Nous avons procédé à une extraction de l'année 2012 – 2013, à titre d'exemple. (Cf. tableau Excel, annexe n° 3, fichier « Stat. débouchés » de l'envoi)

Interaction et non juxtaposition des spécialités

Le master comprend en effet quatre spécialités dont chacune met en jeu une approche disciplinaire et singulière des études européennes. Les quatre spécialités retenues pour le master l'ont été pour leur caractère novateur dans des domaines professionnalisants à l'échelle nationale, européenne et internationale. Les spécialités « Villes et nouveaux espaces de gouvernance en Europe » ainsi que « Politiques et gestion de la culture en Europe » se sont notamment constituées pour accompagner de nouveaux métiers qui se sont considérablement développés à l'échelle européenne et internationale, ces dernières années : producteur et médiateur culturels, programmateur, chargé de programme au sein d'une collectivité, expert de politiques urbaines auprès d'organisations, de collectivités et d'associations. Quant au commerce international, il se trouve au cœur de la construction européenne par la dimension économique de cette dernière. Chacune des spécialités bénéficie ainsi d'une double entrée qui facilite la professionnalisation des étudiants dans un contexte de segmentation du marché du travail : une approche des principaux dossiers de la construction européenne, de la place de l'Europe dans le contexte mondial, tout en mettant l'accent sur des connaissances, techniques et outils propres à la spécialité. Cet avantage pour les étudiants est particulièrement mis en évidence lors de la semaine intensive organisée avant la rentrée, durant la dernière semaine de septembre, et ce chaque année depuis 2010 – 2011. La transversalité est également marquée par l'accent mis sur la connaissance d'au moins deux langues étrangères. Cet ensemble d'acquis fait partie des pré-requis de professionnalisation dans un contexte européen et international. En outre, pour la prochaine habilitation, nous proposons la mise en place d'un parcours « Marketing export des produits de luxe », lequel permet de mutualiser des compétences et des enseignements entre deux des spécialités du master, « Commerce international » et « Politiques et gestion de la culture en Europe ». De même, les spécialités « Villes et nouveaux espaces de gouvernance en Europe » et « Politiques et gestion de la culture en Europe » ont été souvent appelées à travailler ensemble, tant en termes de recherche que de pédagogie, les étudiants de la première se montrant très intéressés par les cours dispensés dans la seconde et vice et versa. Cela nous permet de croiser les publics étudiants et doctorants et de renforcer la dimension coopérative. Une dernière initiative permet de créer un espace de débat ouvert à toutes les spécialités : un séminaire hebdomadaire de recherche, consacré à l'Europe (dans ses dimensions économique,

juridique, historique, culturelle, politologique) et qui accueille chaque semaine, un ou deux enseignants-chercheurs de l'Institut d'études européennes, d'autres départements de Paris 8 ou d'universités extérieures. Grâce à cet exercice, les enseignants-chercheurs de l'IEE répartis dans différents laboratoires, ont la possibilité de confronter leurs terrains et méthodes de recherche.

Réponses par spécialité

Union européenne, Europe, Mondialisations

L'adossement au LabTop

Outre les enseignants-chercheurs, il permet d'impliquer les doctorants.

Le nombre de parcours

Compte-tenu du caractère fragmenté de l'environnement professionnel, il nous paraît souhaitable que les étudiants se familiarisent avec des parcours plus spécialisés. Le développement du parcours recherche en double diplomation « Sociétés et dynamiques transnationales en Europe » se fait avec l'Université européenne Viadrina. Il concerne une dizaine d'étudiants – Français germanophones et Allemands francophones. Cette proposition pédagogique a reçu le soutien de l'Université franco-allemande pour réaliser une année-test en 2013 – 2014. Elle s'inscrit dans la politique de l'université.

Politiques et gestion de la culture en Europe

Le parcours recherche de la spécialité a bénéficié d'une réorganisation en 2010 – 2011, grâce à l'arrivée d'un nouveau professeur, Alain Quemin. Il s'en est suivi l'organisation d'un séminaire mensuel de recherche (« Arts et culture. Européanisation, internationalisation, mondialisation ») avec des invités extérieurs y compris étrangers. D'ores et déjà, une dizaine de doctorants sont inscrits dans ce cadre et participent aux travaux du séminaire, en tant que contributeurs. Il s'agit d'une situation nouvelle dont les fruits devraient se faire sentir dans les années qui viennent. Par ailleurs, un nouveau maître de conférences a été recruté pour 2013 - 2014. L'année 2014 – 2015 permettra également de recruter un-e professeur-e et de s'appuyer sur le concours d'un nouveau maître de conférences. Après la difficile épreuve de la suppression du CEME (Centre d'étude des mutations en Europe) en 2009, la dynamique de publication a été relancée, là encore depuis 2010 – 2011. Enfin, la perspective d'un diplôme de recherche européen est envisagée (avec le soutien financier initial du service des Relations internationales de Paris 8 et de l'Institut français de Copenhague). Il associe quatre organismes – la Copenhagen Business School, les universités de Barcelone et de Bologne et l'Institut d'études européennes de Paris 8. L'idée est de proposer un master 2 recherche commun ouvrant sur une poursuite en thèse, dans les domaines de la gestion des arts et de la culture en Europe. Cette initiative, engagée dès 2013 – 2014 pour une définition préparatoire des axes de travail et des complémentarités entre partenaires, devrait permettre de rehausser la visibilité du doctorat pour la spécialité « Politiques et gestion de la culture en Europe ».

Analyse et gestion des situations urbaines

Il est vrai que le mot « Europe » ne figure pas dans le futur titre de la spécialité. Pourtant, des modifications récentes dans l'équipe ont conduit à réévaluer la dimension comparative européenne qui, dès l'année prochaine, ne devrait pas se limiter à la comparaison entre collectivités locales mais également introduire des comparatifs de situations urbaines européennes – système foncier, organisation urbaine, politiques du logement et des transports. La transversalité du master permet par ailleurs aux étudiants de cette spécialité de s'initier aux grands dossiers européens, ainsi qu'aux relations internationales, toutes connaissances précieuses pour travailler dans des villes aujourd'hui

organisées en réseau à l'échelle européenne et mondiale. Cette spécialité prend ainsi complètement acte de l'europanisation et de l'internationalisation des villes.

Commerce international et marketing export

La dimension commerciale est une composante essentielle de la construction européenne. Dans cette perspective, la spécialité a toute sa place dans le master d'Études européennes et internationales, d'une part parce qu'elle comprend une initiation aux différents marchés européens, d'autre part parce qu'elle complète certains des enseignements délivrés dans la spécialité Union européenne, Europe, Mondialisations (macro-économie de l'Europe par exemple) avec des enseignements sur les investissements directs étrangers. La politique des stages est internationale et nous pensions avoir donné ces informations dans le document. En outre, grâce à une proposition du Conseil régional d'Ile-de-France concernant ses zones de coopération prioritaire, une politique de stages croisés avec la communauté urbaine de Santiago du Chili (et l'Université PUC) sera proposée dès 2013 – 2014, en coopération avec le service des Relations internationales de Paris 8.

Pour plus de précisions concernant le contenu des enseignements, nous joignons en annexe 4, page 9, les descriptifs des enseignements (déjà joints en annexe de la demande d'habilitation envoyée précédemment par l'Université Paris 8).

Les responsables du Master d'Etudes européennes et internationales

ANNEXE 1

Fichier Excel externe : « Mobilité étudiante »

ANNEXE 2
TAUX D'ENTRANTS – 2012 - 2013

		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		Total inscrits	Total diplômés
Spécialité		M1	M2p	M1	M2p	M1	M2p	M1	M2p	M1	M2p	M1+M2	
Commerce et échanges internationaux	Nombre d'inscrits administratifs	46	53	42	47	33	45	48	49	33	55	451	
	Nombre d'entrants en M2 venant d'autres formations		8		4		3		4		3		
	Nombre de diplômés validés	36	39	32	34	29	30	38	27	27	34		290
	Taux de succès en %	78,26	73,58	76,19	72,34	87,88	66,67	79,17	55,10	81,82	61,82		
	Taux de succès en % de la cohorte 2005-06 à 2011-12	M1 : 88,85 M2 : 85,92											
Spécialité		M1	M2p/r	M1	M2p/r	M1	M2p/r	M1	M2p/r	M1	M2p/r	M1+M2	
La construction européenne p et r	Nombre d'inscrits administratifs	17	45	13	39	25	38	22	42	40	45	326	
	Nombre d'entrants en M2 venant d'autres formations		20				13		13		17		
	Nombre de diplômés validés	11	23	6	27	18	15	16	28	35	26		194
	Taux de succès en % année	64,71	51,11	46,15	69,23	72,00	39,47	72,73	66,67	87,50	57,78		
	Taux de succès en % de la cohorte 2005-06 à 2011-12	M1 : 84,5 M2 : 70											
Politiques et gestion de la culture en Europe p et r	Nombre d'inscrits administratifs	39	50	46	41	31	50	38	44	47	50	436	
	Nombre d'entrants en M2 venant d'autres formations		14		9		12		18		17		
	Nombre de diplômés validés	30	36	41	33	27	45	36	31	39	46		334
	Taux de succès en % année	76,92	72,00	89,13	80,49	87,10	90,00	94,74	70,45	82,98	92,00		
	Taux de succès en % de la cohorte 2005-06 à 2011-12	M1 : 89,6 M2 : 84											
Villes et nouveaux	Nombre d'inscrits	10	30	17	34	5	23	19	23	14	26	201	

espaces européens de gouvernance p et r	administratifs												
	Nombre d'entrants en M2 venant d'autres formations		12		19		8		10		5		
	Nombre de diplômes validés	7	17	12	22	1	9	9	3	12	10		95
	Taux de succès en % année	70,00	56,67	70,59	64,71	20,00	39,13	47,37	13,04	85,71	38,46		
	Taux de succès en % de la cohorte 2005-06 à 2011-12	M1 : 73,5 M2 : 62											
Total par années	112	178	118	161	94	156	127	158	134	176			
TOTAL GLOBAL	290		279		250		285		310		1414	913	

Extraction de l'auto-évaluation du master d'Études européennes et internationales.

ANNEXE 3

(fichier Excel « taux d'insertion »)

ANNEXE 4

Descriptifs résumés des enseignements

On trouvera ci-dessous les résumés des cours de l'IEE selon le classement suivant :

I – COURS DE TRONC COMMUN

- A - Langues étrangères
- B – Sociétés et cultures étrangères
- C - Contexte et problématiques européens et internationaux
- D – EC libres

II – COURS SPÉCIALISÉS THÉORIQUES ET PROFESSIONNELS, SÉMINAIRES, MONTAGE DE PROJETS

- A – Union européenne, Europe et mondialisations
- B - Politique et gestion de la culture
- C – Analyse et gestion des situations urbaines
- D - Commerce international et marketing export

I - TRONC COMMUN

A - Langues étrangères

• Anglais. Version – atelier Internet

Groupe 1 : Arts-culture : en collaboration avec Thibaud Zuppinger, ATER en philosophie

Groupe 2 : Actualité internationale

Groupe 3 : Actualité économique : en collaboration avec Antoine Schwartz, MC qualifié en science politique, ATER

•Anglais. Langue spécialisée : commerce international

(lic pro/M1/M2/CI/S1 et S2/2 groupes)

Edward Hughes, consultant

•Anglais. Thème

(TC/S12). 2 groupes

Edward Hughes, consultant

•Anglais. Techniques de rédaction

(TC/S1)

Edward Hughes, consultant

• Espagnol. Thème-version – atelier Internet

Thème : Hero Suarez, ATER jusqu'en 2010 - 2011 ; Version : Mireille Azzoug, MC HC, angliciste

Groupe 1 (S12) : Arts-culture

Groupe 2) : Actualité économique

• Espagnol. Version spécialisée : économie-gestion

(lic. pro./CI/TC/S1)

Odile Elazami, professeur certifié

•Espagnol. Lecture et commentaire de la presse espagnole

(TC/S2)

Jimena Larroque, hispaniste, ATER

À partir de l'analyse de la presse espagnole, les étudiants sont amenés à faire des synthèses écrites et orales portant sur l'actualité espagnole. Les sources documentaires sont les principaux journaux nationaux tels que *El País*, *El Mundo*, mais aussi régionaux : *La Vanguardia*, *El Correo*, *ABC*, etc.

• **Version multilingue : traduire l'Europe de la culture I, II et III**

(M2/GC/S1 et S12).

Mireille Azzoug en collaboration avec **Fanny Bouquerel**, **Pierre de TrégoMAIN** et **Thomas Serrier**

Il s'agit d'un atelier de traduction qui a pour but de traduire (version) – à partir de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, du portugais, de l'allemand – des articles tirés de la presse internationale consacrés à la culture, en vue de leur publication sur le site de *Culture Europe internationale* (éditée avec la collaboration de l'IEE. Rédactrice en chef : Anne-Marie Autissier).

L'atelier ne requiert pas la présence systématique des étudiants à chacune des séances, l'essentiel du travail étant de traduire 15 000 signes pour chaque EC que l'on souhaite valider partir de l'anglais et d'une autre langue.

• **Allemand. Traduction/rédaction : l'actualité allemande**

(TC/S12)

Jacques-Pierre Gougeon, germaniste, professeur à l'Université de Franche-Comté puis **Thomas Serrier**, MC en délégation à l'Université européenne Viadrina (5 séances intensives de 6 heures chacune)

Il s'agit dans ce cours d'une présentation de l'histoire et de l'actualité politique, économique et sociale de l'Allemagne à partir du commentaire et de la traduction de textes originaux : extraits d'ouvrages d'actualité, articles de presse, discours des principaux dirigeants politiques, documents économiques...

Si une maîtrise correcte de la langue allemande est nécessaire, on s'efforcera dans l'évaluation de tenir compte du «bagage» propre à chaque étudiant.

• **Chinois. Techniques de rédaction**

(TC/S12)

• **Chinois. Version**

(TC/S12)

Jean-Yves Feng, traducteur-interprète assermenté

NB : Pour les autres langues et certaines EC spécialisées non offertes à l'IEE ou les EC de mise à niveau pour la troisième langue, les étudiants suivent les cours dans les divers départements de l'UFR des langues de Paris 8 : italien, portugais, russe, arabe, allemand... et dans d'autres établissements avec lesquels l'IEE a passé des conventions : INALCO pour les langues slaves et orientales, Paris 4 pour les langues nordiques.

B - Sociétés, cultures étrangères

• **La civilisation européenne : histoire et héritages***

(TC/obligatoire M1/GC/S12)

Mireille Azzoug en collaboration avec **Pauline Gallinari**, historienne, docteur, qualifiée CNU, PRAG à l'IEE et **Thibaud Zuppinger**

A travers les grands étapes de l'histoire de l'Europe, on étudiera comment se sont constituées et développées les sociétés du continent, et comment se sont forgées les valeurs dont l'Europe et la civilisation européenne sont héritières.

• **Histoire culturelle en Europe à l'époque contemporaine***

(M1/M2/GC/TC/S2)

Pauline Gallinari

Ce cours se donne pour objectif d'aborder les multiples questions que soulève l'histoire culturelle en Europe dans une perspective à la fois nationale et européenne.

• **Économie et société au Royaume-Uni**

(TC/S1). Cours assuré en anglais, validable en langue.

Gilles Raveaud, maître de conférences, économie

Lieu de l'invention de la Révolution industrielle, le Royaume-Uni a aussi été celui de l'État-providence, avec le rapport Beveridge. Les années Thatcher ont fait du Royaume-Uni le pays le plus libéral d'Europe. Les années Blair ont été celles de la

recherche d'une «troisième voie» entre libéralisme et socialisme. Le cours présente cette histoire, ainsi que les défis actuels du Royaume-Uni, face à la crise actuelle.

Le cours est assuré en anglais, avec des explications en français lorsque cela est nécessaire.

• **L'Allemagne à travers les textes**

(TC/S1). Assuré en allemand, validable en langue et en civilisation

Katja Hackenberg, maître de conférence à l'université de Cergy-Pontoise, anthropologue, germanophone

Suivi de l'actualité allemande à travers une analyse des articles de presse ayant trait aux questions économiques. Le cours permet de pratiquer la langue allemande (traduction, compréhension, rédaction). Seront notamment étudiés la réunification de l'Allemagne, sa place au sein de l'Europe et les défis spécifiques qu'elle rencontre face à la mondialisation, la diversité de la culture allemande, qui se fonde davantage sur les particularités des villes et des régions que sur l'Etat fédéral.

• **L'Allemagne dans le monde depuis 1914**

(M1/M2/TC/recommandé en CE/S12). Cours assuré en français.

Jacques-Pierre Gougeon, germaniste, professeur à l'Université de Franche-Comté

Il s'agira dans ce cours de présenter l'évolution de la place de l'Allemagne dans l'Europe et dans le monde de 1914 à nos jours, à travers sa diplomatie mais aussi son économie, tant les deux sont liées. On étudiera également l'engagement de l'Allemagne au sein des organisations internationales. Un accent particulier sera porté sur la période de post-unification.

• **L'Espagne contemporaine : politique et société**

(M1/M2/TC/S2/assuré en espagnol/validable en langue)

Jimena Larroque

Dans ce cours, l'objectif principal est de dresser un panorama diachronique sur les nouvelles configurations politiques et sociales de l'Espagne contemporaine, en revenant sur un certain nombre de marqueurs historiques et actuels – notamment le caractère « d'Etat multinational » depuis le fin du franquisme. La place de l'Espagne dans l'Union européenne depuis son adhésion en 1986 attirera également notre attention, y compris dans une double dimension économique et politique.

• **Quête d'identité et hybridation à travers la littérature hispanique**

(TC/S2/assuré en espagnol et en français, validable en langue)

Jimena Larroque

L'objectif central de ce cours est d'interroger l'identité hispanique en Espagne et en Amérique latine, à partir de sources littéraires véhiculant différentes manifestations d'identités nécessairement multiples, hybrides et évolutives. De ce fait, nous proposons aux étudiants la lecture de textes de la littérature hispanique (espagnole et sud-américaine). La méthode de travail est celle de l'essai, pour lequel il sera demandé d'apporter des éléments biographiques sur l'auteur permettant de contextualiser son œuvre.

• **La Chine aujourd'hui**

(lic. pro./M1/M2/CI/S12)

Jean-Lou Blachier, Président de la CGPME 93 (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), conseiller du commerce extérieur de la France

La Chine fascine ou la Chine fait peur. Il va s'agir, tout au long de ce cours, d'apprendre à connaître ce grand pays qui ne doit pas être considéré uniquement comme une machine à produire. Après avoir étudié l'évolution de la Chine jusqu'à ce jour du point de vue économique et politique, nous analyserons les différences qui existent du point de vue géographique et économique dans ce pays de 9 597 995 km², soit 17,5 fois la surface de la France.

• **Pays d'Europe centrale et orientale : histoire, et historiographie**

(TC/S1)

Pierre de Trégomain, maître de conférences, université de Reims, germaniste

Il est aujourd'hui courant de qualifier les nouveaux Etats-membres de l'Union européenne de « pays de la Nouvelle Europe ». Ce cours a pour double but de fournir des bases historiques à l'étude des pays d'Europe centrale et orientale et de sensibiliser à la question de la mise en récit du passé. Le cours est validé par 1) une prise parole orale (exposé ou compte rendu de lecture seul(e) ou à deux) et par 2) un travail écrit (dossier ou devoir sur table avec documents autorisés).

• **Les femmes dans l'espace public : représentations et statut***

Mireille Azzoug (module pilote SOCRATES : le statut juridique des femmes dans l'UE

(TC/CE/GC/NG/S2). Avec la collaboration d'intervenante(s) extérieur(e)s

L'objectif du séminaire est de procéder à une étude comparée de l'évolution historique et sociologique de la place et du statut des femmes dans les sociétés européennes et notamment dans l'espace public. Sera étudié l'accès des femmes à la sphère publique – citoyenneté et monde du travail – et seront plus particulièrement analysées, dans leurs aspects positifs mais aussi contradictoires, les stratégies de conquête et la mise en oeuvre de l'égalité entre hommes et femmes dans les domaines du travail (égalité professionnelle) et de la politique (parité).

• **Introduction à l'économie du cinéma en Europe ***

(M1/M2//GC/CE/S1)

Pauline Gallinari, historienne, docteur, qualifiée CNU, PRAG à l'IEE

Le cinéma est l'objet d'enjeux multiples. Du point de vue économique, c'est une véritable industrie qu'il faut prendre en compte. Structurée, elle est constituée par différents «maillons» : production, distribution et exploitation. Quelle est la place du cinéma en France et en Europe ? Quels mécanismes sont à l'oeuvre ? Pourquoi et comment fonctionnent-ils ? Ce cours se propose d'aborder ces problèmes selon une approche à la fois économique et culturelle.

NB : Les étudiants suivent également des cours de civilisation, littérature... dans les divers départements de l'UFR des langues de Paris 8 et dans d'autres établissements avec lesquels l'IEE a passé des conventions : INALCO pour les sociétés et cultures slaves et orientales, Paris 4 pour les sociétés et cultures nordiques.

C - Contexte et problématiques européens et internationaux

C – 1. Construction européenne : histoire politique, fondements institutionnels et juridiques

• **La démocratie en Europe***

(M1/M2/TC/obligatoire MICE/S12)

Mireille Azzoug, avec la collaboration d'**Antoine Schwartz** et de **Thibaud Zuppinger**

La construction européenne repose sur des fondements politiques et économiques précis, notamment la démocratie et le libre marché. Après une analyse des grands courants de pensée européens, politiques et économiques, et des systèmes politiques qui se sont développés en Europe à partir du XVIe siècle, on étudiera les institutions des principaux pays de l'Union européenne.

• **La construction européenne. Historique et institutions***

(lic. pro./M1/S1)

Anne-Cécile Robert, PAST, docteur en droit, journaliste

L'élargissement de l'Union européenne de 15 à 27 pays membres entre 2004 et 2007, l'abandon du projet de traité constitutionnel, rejeté par les peuples français et néerlandais, et les difficultés d'adoption du traité de Lisbonne, rejeté par le peuple irlandais, marquent un tournant dans l'histoire de la construction européenne. L'étude de l'historique de cette unification continentale sans précédent permettra de mieux comprendre l'état actuel de l'Union et de mettre en perspective les choix effectués par les 27. Cette EC repose sur l'assiduité au cours et la lecture obligatoire de la totalité ou de fractions substantielles de trois ouvrages recommandés. L'examen final consiste en une batterie de questions très précises, permettant de vérifier que les bases historiques de la construction européenne sont bien connues.

• **Les institutions de l'Union européenne***

(lic. pro./M1/M2/CE/VG/S1)

Elsa Bernard, juriste, professeur à l'IEE

L'Union européenne est un ordre juridique. A la différence de la plupart des États, cette organisation supranationale originale s'est faite par le droit. Le cours vise à présenter cet ordre juridique, son histoire, ses acteurs, ses institutions mais aussi les évolutions qui ont permis de passer des Communautés à l'Union européenne, au fil des traités.

• **Les grands dossiers de la construction européenne***

(lic. pro./M1/M2/TC/S2)

Anne-Cécile Robert, PAST, docteur en droit, journaliste

Préalable : avoir suivi Construction européenne : historique et institutions ou Les institutions de l'Union européenne et/ou disposer des connaissances de base nécessaires.

Si l'Union a, avec l'euro et la Banque centrale européenne, parachevé une sorte de fédéralisme technico- économique dont les institutions et les procédures résistent tant bien que mal à la crise économique, elle souffre d'un manque de légitimité démocratique (quelles réponses institutionnelles et politiques peut-on donner au manque de démocratie. Quelles grandes

réformes, de fond et de forme, permettraient-elles au projet européen de «rebondir»? Après avoir analysé le système institutionnel européen, puis la nature, le contenu et les perspectives des grandes politiques de l'Union, le cours s'efforcera de répondre à ces questions.

• **Ordres juridiques nationaux, européens, international : les rapports de systèmes***

(M1/M2/CE p et r/TC/S2)

Elsa Bernard, agrégée de droit, *professeur en droit de l'Union européenne*

Les règles de droit qui s'appliquent sur un même territoire peuvent relever de différents ordres juridiques, de différents systèmes de droit. Ainsi, les citoyens des États membres de l'Union européenne sont soumis à la fois aux normes nationales, à celles issues de l'Union européenne, à la Convention européenne des droits de l'homme et, plus généralement, aux différentes règles de droit international. Ce pluralisme juridique doit être ordonné. Telle est notamment la fonction du principe de primauté qui prévoit la supériorité des règles issues de certains systèmes sur celles issues d'autres systèmes, en cas de contradictions entre elles. Toutefois, les limites du droit positif en la matière apparaissent dès lors qu'un juge doit faire prévaloir une règle relevant d'un autre ordre juridique sur la norme suprême (Traité ou Constitution) de son propre ordre juridique, celle dont il tire son existence même.

• **Protection comparée des droits fondamentaux**

(M1/M2/CEDM p et r/S1) *Cours assuré au Département de droit*

Elsa Bernard

La perspective d'une adhésion de l'Union eu pour conséquence de qualifier les droits de l'homme en tant que « libertés publiques » ou « droits fondamentaux ». Ce cours a pour objectif d'analyser les modalités de leur garantie au national (1ère partie) comme au niveau européen (2ème partie). Au niveau européen, il s'agit de s'intéresser à la garantie de ces droits par l'Union européenne et par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Convention qui illustre en effet toute l'actualité de cette problématique.

• **Développement durable et services publics***

(M1/M2/CE/CI/VG/S1)

Bernard Maris, professeur, économiste

L'objet de ce cours est d'offrir aux étudiant-e-s une perspective globale sur l'économie de l'environnement, en relation avec la question du développement durable et la gestion publique des ressources rares. Opposée à la régulation marchande des problèmes liés à la pollution et à l'environnement, la régulation publique doit permettre de lier les notions de développement durable ou soutenable et de service public.

• **L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne***

(lic. pro./M1/M2/CE/CI/TC/S1 ou S2)

Edith Lhomel, Analyste-rédacteur à la Documentation française (revue *Grande Europe*)

L'entrée en 2004, puis en 2007, de dix des États post-communistes (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie puis Roumanie et Bulgarie) – auxquels il convient d'ajouter Chypre et Malte – dans l'Union européenne a représenté un défi majeur de la construction communautaire, sans compter la perspective d'autres adhésions (Croatie et, de façon plus incertaine, Turquie, autres États des Balkans occidentaux). Tout en s'attachant à fournir les éléments d'une connaissance approfondie des «nouveaux États membres», cet enseignement décomposera à plusieurs niveaux la problématique de l'élargissement de l'UE à l'Est, notamment : les principales étapes du processus de négociation. – Les grandes dimensions et évolutions du débat sur l'élargissement à l'Est, d'une part, chez les ex-Quinze, d'autre part, chez les nouveaux États membres.

PECO, Balkans de l'ouest, CEI : quels changements à l'épreuve de la mondialisation et de l'intégration européenne ?

(M1/M2 CE, CEIE, CERI, CEPS/CI/GC/S1)

Catherine Samary

Ce cours sert d'appui pour l'atelier Études de cas : PECO, Balkans de l'ouest, CEI : changement de système, intégration européenne et ordre mondial (voir ci-dessous). Il est donc recommandé de le suivre pour faciliter le dégagement de «problématiques» dans les études de cas et les mémoires, bien que cela ne soit pas obligatoire. Réciproquement, le suivi du cours n'impose pas de rédiger une étude de cas ou un mémoire sur un sujet proche.

Les présentations et perceptions du «siècle soviétique», comme des changements récents, demeurent brouillées par des évaluations opaques, des critères non explicités, autant que «les mots» ambivalents pour décrire ces réalités. Pourtant il est possible d'aller «derrière» les mots et discours, pour analyser les résultats en fonction de critères explicités.

C – 2. L'Europe dans le contexte politique et juridique mondial

• Introduction à l'étude des relations internationales

(M1/TC/obligatoire CEp et r/S1)

Philip Golub, professeur associé jusqu'en 2011 et depuis 2011, **Asmaa Benni**, ATER, Relations internationales puis **Boris le Chaffotec**, ATER, Relations internationales

Dans ce cours, nous traiterons essentiellement des relations politiques interétatiques qui demeurent au cœur des relations internationales, avec l'objectif d'initier les étudiants aux différents aspects de l'actualité internationale et de permettre une compréhension plus approfondie des phénomènes internationaux, grâce à l'initiation aux théories historiques et macrosociologiques (Arrighi, Braudel, Wallerstein).

• Le droit des organisations internationales

(M1/M2/CE/TC/S1)

Pierre Bodeau-Livinec, professeur de droit, département de droit puis **Jean-Louis Iten**, professeur de droit, département de droit

Conçues comme des instruments essentiels au service de la paix et du développement, les organisations internationales se sont considérablement multipliées au XXe siècle pour couvrir des champs d'intervention extrêmement variés au moyen de compétences parfois très étendues. Ce triomphe apparent du multilatéralisme institutionnalisé soulève aujourd'hui des interrogations multiples. Critiquées souvent pour leur inefficacité, leurs orientations idéologiques supposées ou leur représentativité incertaine, les grandes organisations internationales semblent connaître une crise d'autant plus profonde que les possibilités de les réformer véritablement soulèvent souvent un grand scepticisme. Le cours vise à vérifier la réalité de cette crise du multilatéralisme en explorant les mécanismes et le fonctionnement des grandes organisations internationales à la lumière des objectifs et des missions qui leur sont assignés.

Droit des étrangers

(M1/M2/CEDMS/S1)

Laurence Dubin, professeur de droit (cours mutualisé avec le département de droit)

Objet de police lorsqu'il est irrégulier, sujet de droits variables selon les manifestations de la souveraineté, l'étranger est un objet juridique tributaire de la construction de l'État et de son concept. De plus en plus cerné par la construction juridique de l'Union européenne et participant, de jure ou de facto, à la mondialisation et la circulation entre les États, l'étranger ne possède plus un statut d'origine strictement nationale. Le cours organise donc l'étude des droits reconnus et garantis juridictionnellement aux étrangers dans une dimension globale, mêlant le droit international, le droit européen et le droit administratif et constitutionnel français.

Droit de la sécurité globale

(M2/CE/obligatoire CEDMS/S1). Cours assuré au département de droit.

Jacques de Saint-Victor, professeur de droit, département de droit

Le concept de « sécurité globale » est apparu récemment, essentiellement après les attentats du 11 septembre 2001, et il a plusieurs définitions. En procédant par étapes, selon une démarche à la fois historique, théorique et positive, ce cours vise à tenter de mieux saisir les réponses juridiques à ces nouvelles questions de sécurité posées par la mondialisation, sans perdre de vue une nécessaire approche critique.

• Les grands blocs économiques : Union européenne, États-Unis, Asie orientale

(lic. pro./M1/M2/CI/CE/S1) EC obligatoire pour les options « marché chinois » et « marchés nord-américains » de la licence professionnelle.

Robert Chaouad, docteur en science politique, chargé de recherches au LEPAC (Laboratoire d'études politiques et d'analyses cartographiques), chargé de cours

La dynamique de l'intégration régionale constitue l'une des caractéristiques majeures de la scène internationale contemporaine. Ce processus de régionalisation a cependant pris des formes bien différentes selon les parties du monde où il a trouvé à se réaliser. Le cours s'appliquera à cerner la réalité de ce phénomène, les conditions dans lesquelles ces blocs régionaux se sont constitués, ce qui les détermine et les structure, leur fonctionnement institutionnel, les acteurs qui y participent, mais également la nature des relations qu'ils peuvent entretenir. Nous essaierons également de voir dans quelle mesure le mouvement de régionalisation peut être considéré comme un avatar du processus plus global de mondialisation.

• Proche et Moyen-Orient : géopolitique, géostratégie

(M1/M2/CE/CI/TC/S2)

Asmaa Benni

Berceau des trois grandes religions monothéistes et théâtre de grandes batailles historiques (Croisades...), l'Orient est communément associé au Proche et Moyen-Orient et n'a de cesse d'attirer l'attention du monde.

Au carrefour de trois continents et de trois mondes civilisationnels, que des ressources énergétiques précieuses (hydriques et pétrolières). Après une présentation générale et un bref historique de la région (identités et cultures, États nations et tensions/conflits), nous étudierons les stratégies/ politiques adoptées par les acteurs régionaux et internationaux (Syrie, Liban, Israël, Palestine, Iran, Irak, Afghanistan... États-Unis, Union européenne, Russie, Chine, Turquie) à la suite de trois dates butoirs/trois événements majeurs (la création d'Israël, le 11 septembre 2001 et, plus récemment, la « Révolution arabe »).

• **Géopolitique de l'Amérique du Sud dans un monde multipolaire**

(LP/M1/M2CI/CE/TC/S1)

Christophe Ventura, diplômé EHESS, chargé de cours

Le sous-continent sud-américain s'engage dans le XXI^e siècle avec de nombreux atouts: réserves énergétiques (gaz, pétrole, lithium), ressources naturelles (eau, minerais, etc.), réservoir unique de biodiversité, nouvelles configurations politiques, économiques, commerciales et culturelles d'intégration régionale (UNASUR, Banque du Sud, ALBA, PetroCaribe, Telesur, etc.). Champion régional, membre du G-20, le Brésil s'affirme sur la scène internationale dans une dynamique politique et diplomatique inédite face aux États-Unis et au sein des institutions internationales. Parallèlement, la Révolution bolivarienne au Venezuela et l'action des présidents Evo Morales en Bolivie et Rafael Correa en Equateur démontrent la possibilité de ruptures partielles avec les dogmes dominants. Les relations Amérique du Sud/ Union européenne feront l'objet d'une attention particulière, notamment à travers l'étude des accords de libre-échange signés ou en cours de négociation.

• **L'Afrique dans la mondialisation : économie et géopolitique**

(lic. pro./M1/M2/TC/S2)

Anne-Cécile Robert, PAST, docteur en droit, journaliste

Souvent qualifié de marginalisé, le continent africain joue en réalité un rôle réel dans la mondialisation. En effet, réservoir de matières premières (or, coltan, pétrole...) et de main-d'oeuvre, il est l'objet des convoitises des anciennes puissances coloniales mais aussi des pays émergents comme la Chine ou le Brésil. L'Afrique est le terrain d'une vaste bataille pour les investissements, de luttes d'influences internationales, de tensions politiques... Les atouts de l'Afrique n'en font pas pour autant une puissance politique. Mis à part quelques pays, comme l'Afrique du Sud, aucun État ne semble s'imposer dans les débats internationaux. Le cours aura pour objet d'étudier, en s'appuyant sur l'histoire, la sociologie et l'économie, les grands déterminants du continent africain et les grands mouvements qui président aujourd'hui à ses transformations.

• **Forum de l'actualité internationale I et II**

(M1/M2/TC/S1 et S2)

Pascal Boniface, MC HDR, Droit et science politique, PAST

L'actualité internationale n'est plus ignorée par les médias. Elle y occupe désormais une large place. Elle n'est cependant pas toujours très bien traitée : manque de temps pour approfondir un sujet, manque d'espace pour le traiter correctement, manque de recul pour en saisir l'impact, manque de profondeur historique pour en distinguer la part de nouveauté de la part de continuité. L'objet de ce forum est de décrypter les événements internationaux de la semaine les plus saillants, d'en expliquer les origines et les conséquences à long terme, d'en mesurer l'importance réelle et de réfléchir sur la façon dont ils ont été traités.

C – 3. L'Union européenne dans le contexte économique global

• **Géo-économie du commerce international**

(lic. pro./M1/CI/S1)

Khelifa Messamah, MC HDR, département d'économie de Paris 8

L'objectif de ce cours est triple. Il s'agit :

– d'analyser les changements qui ont marqué les relations économiques internationales depuis la fin des années 1980 : globalisation, transition vers l'économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), croissance américaine, développement du régionalisme : UE, EEE, ALÉNA, APEC, Mercosur, émergence et crise des nouveaux pays industriels (NPI) d'Asie et d'Amérique latine, globalisation de la finance, marginalisation des pays en voie de développement (PVD)...

– d'étudier les réponses à ces changements, telles qu'elles apparaissent à travers les nouvelles théories de l'échange international.

– d’approfondir les concepts, les outils et le cadre d’analyse susceptibles d’aider les étudiant-e-s à comprendre l’évolution géoéconomique mondiale pour mieux cerner les politiques stratégiques des différents acteurs.

• **Crises des marchés financiers et finance internationale**

(M2/CI/CE/CI/S1)

Jacques Nikonoff, diplômé ENA, Administrateur hors classe à la Caisse de dépôts, PAST

Le cours a pour but de familiariser les étudiants débutants avec le fonctionnement des marchés financiers et à en comprendre les crises, en particulier à travers la crise des *subprimes* de 2007-2009 et celle de l’Union européenne engagée depuis le début de 2010. Les thèmes suivants seront abordés de manière critique :

- les acteurs des marchés financiers (fonds de pension, fonds mutuels, fonds souverains, *hedge funds*...), les Bourses, les gérants de portefeuilles, les intermédiaires (agences de notation, courtiers...);
- les différents marchés (actions, obligations, monétaire et devises, dérivés); – la question de la dette publique; – les techniques financières et la gestion de portefeuille; – les problèmes de régulation;
- le lien entre marchés financiers et firmes multinationales; – le rôle des banques et des banques centrales; – l’euro et le dollar.

• **Études de cas. Débats économiques contemporains : analyse des discours et des concepts**

(M1/M2/CE/r et p/M2/CI/S12) *Sous réserve*

Bernard Maris, professeur, économiste

Ce cours propose aux étudiant-e-s une grille de lecture de la presse économique et une réflexion sur la «science» économique à travers l’analyse de cas économiques et financiers précis. L’économie est non seulement un savoir mais aussi un outil d’analyse, de sélection et de production de données qui ont des fonctions de légitimation et de justification des politiques économiques et sociales représentant des intérêts de groupes et de classe. C’est à travers le discours économique – dans ses différents registres : savant, expert, vulgaire – que sont véhiculées les idéologies qui sous-tendent ces intérêts et ces rapports de force. Le travail sur les textes permettra une «déconstruction» du discours économique, dans le cadre d’études de cas.

• **Société de l’information et compétitivité de l’Europe dans une économie globale***

(lic. pro./M1/M2/CI/S1)

Sylviane Toporkoff, maître de conférences HC, HDR en économie

La société de l’information issue de la convergence des technologies de l’information (télécommunications, audiovisuel, informatique) ainsi que de l’Internet est un facteur clé du développement et de la compétitivité de l’Union européenne dans une économie globale. Elle a des implications fortes pour l’Europe, d’une part au niveau commercial, d’autre part au niveau social et sociétal, bouleversant par ses applications la vie des gouvernements locaux, régionaux, nationaux, des entreprises (à la fois PME/PMI et grandes entreprises), des institutions, des usagers et des citoyens... C’est pourquoi ce cours propose les différents programmes et stratégies de l’Union européenne, dans des domaines tels que *e-commerce*, *e-santé*, *e-éducation*, *e-transports*, *e-gouvernement* ...

D - EC libres et techniques

NB : La plupart des EC de langues, sociétés et culture, problématiques européennes et internationales ainsi que les EC spécialisées – à condition de disposer des prérequis – peuvent être suivies en choix libre ou dans le cadre d’une mineure.

S’y ajoutent les EC suivantes :

• **Écrire, rédiger en français**

(TC/S12 et S2). 3 groupes.

Mireille Azzoug en collaboration avec **Pauline Gallinari**

Ce cours a pour but d’amener les étudiant-e-s à mieux maîtriser les outils de la langue française, afin d’optimiser leur capacité à écrire et rédiger (notamment leurs travaux et mémoires).

Sont étudiées les principales règles d’orthographe et de syntaxe, sont également dispensés des éléments de stylistique et de technique de rédaction. L’EC est validée à partir de la moyenne pondérée des différentes notes obtenues (travaux à la maison et exercices sur table).

• **Méthodologie de l’expression écrite : préparation aux concours**

(M1/M2/TC/recommandé en VG/S12)

Jacques Nikonoff, professeur associé, diplômé ENA, administrateur à la Caisse des dépôts

Ce cours est centré sur la préparation aux épreuves écrites des concours administratifs de catégorie A et B, des écoles de commerce et de Sciences politiques.

Il comporte des séances de méthodologie et d'entraînement aux techniques d'expression écrite :

- rédaction des compositions de culture générale ;
- rédaction de notes de synthèse sur dossier.

• **Méthodologie de l'expression orale : préparation aux concours**

(M1/M2/TC/recommandé en VG/S12)

Jacques Nikonoff, professeur associé, diplômé ENA, Administrateur hors classe à la Caisse des dépôts

Le cours vise à maîtriser les techniques d'expression orale. Il est centré sur la préparation aux épreuves orales des concours administratifs de catégorie A et B, des écoles de commerce et de Sciences politiques.

Il comportera des séances de méthodologie et d'entraînement aux techniques d'expression orale :

- « Grand oral » de culture générale ;
- explication et commentaire de texte.

• **Finances publiques**

(TC/M1/M2/CE/VG/S2)

Jacques Nikonoff

Cet enseignement, qui peut éventuellement s'inscrire dans un module de préparation aux concours administratifs, vise à présenter, de façon approfondie, l'organisation et le fonctionnement des finances publiques. Les problématiques des déficits publics et de la dette publique sont particulièrement étudiées. Un rappel des principales théories économiques qui sous-tendent les politiques budgétaires et fiscales accompagnera cette présentation. Une présentation des textes principaux qui régissent les finances publiques est effectuée. Les acteurs politiques et administratifs chargés de l'élaboration et du débat du budget sont passés en revue.

• **Conception et réalisation d'un site Internet orienté arts-culture**

(M1/M2GC/S12)

Thibaud Zuppinger

Cet atelier d'initiation a pour but de proposer aux étudiant-e-s qui en éprouvent le besoin, les bases pour concevoir et mettre en ligne un site Internet dédié à une action ou un événement culturel. Le cours s'appuie sur les projets des étudiant-e-s et des études de cas qu'ils auront à réaliser durant l'année. Outre la formation technique à l'installation d'un site Internet, sont également abordées la conception d'une charte graphique, l'ergonomie, la hiérarchisation des informations et les stratégies de communication.

II - COURS SPÉCIALISÉS THÉORIQUES ET PROFESSIONNELS (présentés par spécialité)

A – Union européenne, Europe et mondialisation(s)

A – 1. Politiques économiques et sociales en Europe

Macroéconomie de l'Europe

(M1/ S1)

Arnaud Orain, professeur de sciences économiques, IEE

Enseignement de tronc commun de la spécialité « L'Union européenne et la mondialisation » en M1, ce cours a pour objectif de donner à des étudiants venus d'horizons divers des connaissances relativement approfondies du fonctionnement des politiques monétaire et budgétaire dans l'Union. Après une introduction aux grandeurs et objectifs macroéconomiques (PIB, croissance, inflation, chômage, taux de changes, dette publique, etc.), nous étudierons les principes de la macroéconomie (sans formalisation mathématique) appliqués au cas européen. Nous terminerons par une analyse des grands problèmes macroéconomiques de l'Europe, en montrant comment les failles de la construction européenne pénalisent l'Union dans la gestion de la crise depuis 2008.

• **Débats économiques européens***

(TC/M1/M2CE/CI/S12)

Gilles Raveaud

Pourquoi l'Europe est-elle autant touchée par la crise ? Que faire face à la montée des dettes publiques ? L'euro est-il menacé ? Que propose la stratégie « UE 2020 » ? En quoi consistent les « grandes orientations des politiques économiques » ? La nouvelle gouvernance économique actuellement mise en place par l'UE peut-elle réussir ? Plus fondamentalement, l'objectif de croissance est-il toujours d'actualité, ou doit-il être abandonné ? La Bourse contribue-t-elle au fonctionnement de l'économie, oui lui est-elle nuisible ?

Ce sont ces questions – et d'autres – que nous débattons durant ce cours, qui s'organisera en partie en fonction de l'actualité.

• **Les politiques économiques de l'Union européenne***

(M1/M2CE/S1)

Gilles Raveaud

Afin de comprendre la crise actuelle, il est nécessaire de maîtriser un certain nombre de mécanismes économiques, et de connaître l'histoire économique récente. Ce cours commence par expliquer les origines de la crise des années 1970, et la mise en place d'un « nouveau capitalisme ». Puis il explique quelles politiques ont été menées afin de permettre la création de la monnaie unique en 1999. Enfin, sont analysés le fonctionnement actuel de l'UE (Banque centrale européenne, Pacte de Stabilité et de Croissance), et ses conséquences en termes de croissance et de chômage. Le cours permet également aux étudiants de connaître les grandes théories économiques – théorie libérale, approche keynésienne, analyse marxiste – et la façon dont elles analysent la construction monétaire et économique européenne.

• **Le modèle social européen***

(TC/CE/S2)

Gilles Raveaud

Depuis le tournant des années 1970 en Europe et dans le monde, on a pu voir une série de longues durées comme celle de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, mais aussi des alternances politiques. Toutefois, une caractéristique pèse sur les divers pays d'Europe. Certaines questions politiques précédemment posées semblent surannées. Et, si nous vivons un long capitalisme d'un quatrième âge dépassé, comment réfléchir aux solutions qui se discutent sous nos yeux : depuis l'avenir de la planète jusqu'aux formes d'un « altermondialisme » qui sera présenté dans ses avancées récentes. Les logiques du libéralisme donnent un ample terrain de développement à une précarisation forte de la société, à des politiques racistes. L'essor de l'Europe politique en est en grande partie freiné.

• **Séminaire. Une possible Europe sociale***

(M2/CEPS obligatoire/M1/CEr/S12). Selon le calendrier fourni au début du cours.

Pierre Cours-Salies, professeur jusqu'en 2011-2012

Ce cours est commun aux étudiants du master CE, voie recherche, M1 et M2. Le séminaire est réservé aux étudiants de M2, option CEPS (recherche)

Quelques cours seront intercalés avec les exposés faits par les étudiant-e-s en master 2 recherche, voire les doctorants. Des invités de divers pays sont associés à l'enseignement afin de traiter, avec des ancrages précis, quelques-uns des dossiers fondamentaux (salaires, protection sociale, droits des salariés dans les entreprises), tant sous l'angle apparemment étroitement européen que dans les rapports que l'Europe entretient avec le monde (échanges commerciaux, immigration, participation à l'OMC, Banque mondiale, etc.).

• **Atelier de recherche. Politiques sociales***

(M1/M2 parcours CEPS)

Pierre Cours-Salies

A partir des sujets de travaux des étudiant-e-s de master 2 comme avec des travaux de doctorant-e-s déjà avancés en thèse, nous faisons le choix de privilégier quelques questions dont : les droits des salariés, dans et hors les entreprises, les éléments de droit social européen (au travers de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et des principales directives d'ordre social) ; les politiques d'immigration et leur orchestration européenne ; les questions des services publics et des controverses autour des privatisations et des biens communs.

• **Séminaire. Méthodes de la sociologie et approfondissements théoriques**

(M2CEr/doctorat/S12). Selon le calendrier fourni au début du cours.

Pierre Cours-Salies

Le « modèle social européen » est une organisation de l'économie qui a pour but de concilier efficacité économique et justice sociale. Gage de succès jusque dans les années 1970, le modèle social européen a été confronté à la « crise de l'État providence » au début des années 1980, puis à la mondialisation depuis les années 1990. Nous verrons les différents modèles sociaux existant en Europe, et les réponses qu'ils apportent aux défis actuels. Nous étudierons également les politiques de l'Union européenne

dans des domaines tels que l'emploi, les retraites, l'éducation ou la santé. Nous nous poserons la question du devenir du «modèle social français».

A – 2. Espaces publics, Enjeux politiques et institutionnels

L'Europe, le libéralisme et la mondialisation

(M2/S1)

Arnaud Orain

Enseignement de spécialité du parcours « Construction européenne : enjeux et processus » en M2, ce cours se déroulera sous la forme de séminaires : nous tenterons de dégager les différentes formes de capitalismes à l'œuvre au sein de l'Union Européenne et analyserons leurs positionnements vis-à-vis du processus de mondialisation. Nous interrogerons l'idée selon laquelle la construction européenne a engagé une convergence de ces formes vers un capitalisme de type anglo-saxon. Pour ce faire, le séminaire s'intéressera à la politique économique structurelle défendue par Bruxelles, en particulier concernant les services publics et la concurrence. Des interventions de chercheurs et de personnalités extérieures seront sollicitées, ainsi qu'un travail d'exposés par les étudiants.

• Étude de cas : construction européenne.

(M1/M2/CE/S12)

Gilles Raveaud

Cette étude de cas vise à suivre un débat (politique, économique, ou social) au niveau européen. Une fois le sujet choisi avec les étudiants, ceux-ci analysent les textes proposés par la Commission, discutés au Parlement européen, ainsi que les débats que la question choisie soulève dans différents pays européens. Une liste d'intervenants extérieurs est établie. Le travail rendu permet aux étudiants de se familiariser avec les procédures européennes, et de connaître les débats politiques, économiques et sociaux contemporains en Europe.

• La gouvernance de l'Union européenne*

(M1/M2/CE/CEIE/CERI/CI/S2)

Antoine Schwartz

Depuis la crise financière, devenue celle des dettes publiques, la question de la « gouvernance économique » de l'UE figure au centre de l'actualité. Différents mécanismes ont déjà été imaginés pour gérer ces crises et renforcer la coordination des politiques économiques des États-membres. L'objectif de ce cours est double: en premier lieu, étudier la notion de « gouvernance » et ses implications intellectuelles, politiques et économiques, en particulier dans les discussions relatives à la «gouvernance mondiale». En second lieu, présenter les procédures et les institutions impliquées dans la gouvernance économique au niveau européen, de façon à éclairer les évolutions en cours, et les projets de réforme aujourd'hui envisagés. Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants non spécialistes en économie mais qui souhaiteraient approfondir, non seulement leur connaissance en cette manière, mais aussi leur réflexion sur les débats actuels relatifs au devenir de l'intégration européenne.

• Processus décisionnel et acteurs des procédures dans l'Union européenne* : atelier

(M1/M2/CE/TC/S2). Conseillé pour la préparation des concours.

Benoît Hamon, ancien député européen, PAST puis **Antoine Schwarz** et **Cédric Rio**, ATER, philosophie politique

Le Traité de Lisbonne renforce le rôle du Parlement européen. Quelles sont ses compétences (procédure législative, procédure budgétaire et procédure de contrôle) ? Où se situe le pouvoir dans le Parlement européen ?

Seront étudiés :

- Les groupes politiques (postes clés, répartition du pouvoir entre les groupes...).
- La Présidence (pouvoirs du Président et du bureau).
- Les commissions parlementaires (hiérarchie, poids des présidents, les différents rapports : législatifs, consultatifs et d'initiative ; rôle des coordinateurs de groupe dans les commissions, des rapporteurs fictifs dans chaque texte).
- Les stratégies nationales, les regroupements de pays (NEM, pays nordiques).
- Les délégations internationales clés.
- Les relations avec les autres institutions (Commission et Conseil).
- Les lobbies («les parlementaires privatisés»).
- Le Parlementaire européen (statut et moyens).

Diverses études de cas seront proposées (directive Bolkestein, groupe socialiste...)

• Financements européens : mode d'emploi. Études de cas*

(M1/M2/CE/GC/S12). Conseillé pour la préparation des concours.

Étienne Butzbach, ancien consultant européen, maire de Belfort, *en collaboration avec* **Benoît Hamon**, puis **Antoine Schwarz** et **Cédric Rio**

La Commission européenne multiplie les opportunités de financement pour les acteurs les plus divers. Conseil, Commission, comités, Parlement... Directives, règlements, recommandations, communications, comment ces politiques communautaires sont-elles élaborées ? Groupes de pression, représentations des opérateurs décentralisés, bureaux d'assistance technique... Sur quelles structures s'appuyer ? Comment rendre éligibles des projets à ces différents fonds européens ? Comment identifier précisément ces sources de financement, repérer les lignes budgétaires, répondre aux appels d'offre ? Quelles procédures utiliser pour faire aboutir les demandes ?

L'action de l'Union européenne dans le domaine des services d'intérêt général

(M1 et M2 CE, M2 GC, M2 CI)

Maxime Tourbe, professeur de droit, IEE, Droit et Science politique

L'intervention de l'Union européenne en matière de services d'intérêt général (SIG) est une question parfois méconnue, et pourtant fondamentale dès lors que l'on s'interroge sur la nature et l'évolution du projet politique européen. Après n'avoir manifesté qu'une relative indifférence à la question durant les années qui ont suivi l'entrée en vigueur du Traité de Rome, l'Europe communautaire s'est progressivement engagée dans la définition d'une politique et d'un droit spécifiques aux services d'intérêt général, dont ce cours se propose d'exposer toute la complexité et le rapport parfois conflictuel entretenu avec la politique menée par certains États membres. Comment déterminer la frontière, essentielle en droit européen, qui sépare ce qui est un service de nature "économique" de ce qui est un service de nature "non économique" ? Que nous dit cette politique du processus de décision au sein des institutions européennes ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront évoquées dans le cadre de ce cours conçu pour être accessible au plus grand nombre.

A – 3. Enjeux politiques et institutionnels de l'Union européenne dans les interactions mondiales

« L'Europe entre intégration et mondialisation* » : séminaire puis « L'Europe en crise(s) »

(M2/Cep & r/CI/S1). Obligatoire en M2 CE tous parcours.

Coordination : Pascal Boniface et Mireille Azzoug avec la collaboration d'Antoine Schwartz puis Pascal Boniface et Mireille Azzoug en coopération avec Antoine Schwarz et Gilles Raveaud

Le détail des conférences est diffusé (et accessible sur Internet) avant le début des cours.

L'Europe s'est construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec une volonté de promouvoir la paix et d'œuvrer à la reconstruction d'un continent dévasté, sous assistance du plan Marshall. Oscillant entre divers modèles de construction, d'une simple alliance des nations à un ensemble plus intégré de type fédéral, elle a, au cours des décennies, mis en œuvre une intégration interne de plus en plus poussée (Acte unique, traité de Maastricht, traité de Lisbonne...), essentiellement sous forme de constitution d'un marché unique et d'harmonisation des législations. Trois logiques se trouvent donc en concurrence, celle des États-nations, qui continuent d'être le cadre de vie et de référence des citoyens européens, celle de l'intégration européenne et des tentatives de lui donner corps en essayant de faire émerger une identité collective, bâtie sur la devise (tardive) « Unie dans la diversité », et celle de la mondialisation, libérale et concurrentielle, d'où la nécessité de solutions à l'échelle mondiale, avec la nécessité de recourir à une « gouvernance » mondiale. Le cycle est organisé avec la participation des enseignants et chercheurs de l'IEE.

• La politique extérieure de l'Union européenne*

(TC/S2)

Robert Chaouad, chargé de recherche au LEPAC

Interroger les relations extérieures de l'Union européenne (UE), c'est interroger le statut international de l'UE. Dans quelle mesure l'UE peut-elle être considérée comme un acteur sur la scène internationale ? Loin de se réduire à la seule Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et à son volet militaire, la Politique de sécurité et de défense commune (PESD), l'action externe de l'UE, repose sur de nombreuses politiques qui, à leur façon, dessinent une manière spécifique d'exister et d'intervenir sur la scène internationale. De la politique commerciale extérieure à la politique de voisinage, de la PESC/PSDC à l'aide au développement, etc., les politiques externes de l'UE produisent des effets contrastés sur la scène internationale. Le cours s'attachera à montrer la diversité des relations extérieures et des outils développés en ce sens par l'UE, autant que leurs limites. C'est à cette aune que l'on pourra évaluer la réalité de l'influence internationale de l'UE.

• Les grands enjeux stratégiques mondiaux I et II

(M1/M2/TC/obligatoire CEIE et CERI/S1 et S2)

Pascal Boniface

La globalisation fait apparaître de nouveaux défis internationaux dont la solution ne peut passer que par une véritable coopération au niveau mondial. Or celle-ci n'est pas toujours envisageable du fait de divergences d'interprétations et de

perception entre les principaux acteurs des relations internationales. Il convient de comprendre non seulement quels sont ces grands enjeux capitaux pour l'avenir de la communauté internationale mais également les différences de représentations à l'origine des blocages actuels. Sont abordées dans cette optique les questions de prolifération d'armes de destruction massive, d'ingérence, de démocratisation du monde, du terrorisme, du « choc des civilisations », de la protection de l'environnement ou des déséquilibres économiques Nord-Sud.

• **Institutions internationales multilatérales. Études de cas.**

(M1/M2/CE/VG/GC/S12) *Suivre en parallèle : Les grandes organisations internationales*

Benoît Hamon

en collaboration avec Etienne Butzbach puis Gilles Raveaud et Cédric Rio

Cet atelier approfondira l'approche des organisations internationales par des études de cas préparées par les étudiants, autour de thèmes liés à l'actualité, impliquant ces institutions et posant de façon concrète les problèmes de gouvernance mondiale : opérations de l'ONU en Afrique et au Moyen-Orient, lutte contre la pauvreté, politiques d'ajustement structurel, gestion de la dette et PMA, réchauffement climatique, lutte contre le Sida, mise en oeuvre de l'ADPIC et de l'AGCS.

Seront également abordés : le renforcement du rôle des organisations de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) suite à la crise financière et notamment l'extension du mandat du FMI, la consolidation du rôle de l'OMC par le G8 et le G20, le forum de stabilité financière qui a connu une publicité importante avec la crise financière, les paradis fiscaux et les moyens développés récemment par le G20 pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale.

• **Étude de cas. PECO, Balkans, CEI : changement de système, intégration européenne et ordre mondial**

(M1/M2 CE, CEIE, CERI, CEPS/S12). *Selon calendrier fourni au début du cours.*

Catherine Samary, docteur d'État en économie, MC à Paris-Dauphine, associée à l'IEE jusqu'en 2011-2012, puis **Jean-Yves Potel**, docteur en histoire et **Édith Lhomel**

Cet atelier a pour objectif d'aider à la préparation d'études de cas ou de mémoires, qui doivent être finalisés en fin d'année universitaire. Les séances de travail, individualisées ou en groupes, s'appuieront sur le cours ci-dessus.

L'atelier vise à souligner et maîtriser les difficultés auxquelles se confrontent les études portant sur ces sujets : brouillage des étiquettes, perceptions conflictuelles du passé/présent, enjeux ouverts et caractéristiques évolutives de la construction européenne... Les notions d'économie nécessaires aux analyses seront également explicitées, de façon à faire apparaître leurs critères et les enjeux de société sous-jacents. Le bilan des transformations réalisées depuis 1989, sans précédent historique, permet aussi de soulever des questions majeures sur la nature et l'évolution du projet européen, de ses mécanismes de décision et d'intégration, de ses effets sur les sociétés concernées.

• **Étude de cas. La mondialisation : causes, effets, alternatives**

(M1/M2/CE/CI/S12)

Jacques Nikonoff, professeur associé, diplômé ENA, administrateur hors classe à la Caisse de dépôts

Ce cours vise à identifier les différentes définitions de la « mondialisation », à en évaluer ses effets, à en comprendre les causes et la crise. Les thèmes suivants seront évoqués :

- L'évolution du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- La révolution conservatrice et le néolibéralisme du tournant des années 1970-1980.
- La crise du capitalisme et sa « régulation ».

Deux possibilités de validation du cours sont offertes aux étudiants :

- une validation semestrielle à partir d'un mémoire d'une quinzaine de pages sur un sujet lié à la mondialisation ;
- une validation annuelle à partir d'un mémoire d'une trentaine de pages sur un sujet lié à la mondialisation.

• **Séminaire : relations internationales. Les nouveaux enjeux géostratégiques**

(M2/CE/obligatoire CERIp et r/S12).

Pascal Boniface

Le monde occidental, qui, à travers l'Europe puis les États-Unis, dominait le monde depuis cinq siècles, voit la disparition de son monopole de puissance. Les États-Unis resteront encore quelques temps la puissance dominante. Mais l'émergence des autres puissances signifie la multipolarisation du monde à terme. Face à ce changement stratégique, le monde occidental s'interroge et parfois s'angoisse. Il lui faut remettre en cause son fonctionnement passé, fait de certitudes (nous sommes la civilisation, nos valeurs sont universelles), de puissance (économique et militaire) et de pouvoir d'édiction (nous pouvons dire aux autres comment agir). Comment faire face à ce rééquilibrage ? Y a-t-il un véritable danger ou celui-ci est-il exagéré ? Nos modes de vie sont-ils menacés ou non ? C'est l'ensemble de ces questions que le séminaire défrichera à travers la production éditoriale récente.

• **Étude de cas. Relations internationales**

(M1/M2/CE/CI/S12)

Pascal Boniface et **Robert Chaouad**

A – 4. Méthodologie et recherche

• Séminaire de recherche. État, mondialisation, guerre

(M2/VGr/CEr/doctorat/S12). Une séance par mois, selon le calendrier qui sera fourni.

Sylvain Lazarus, professeur, anthropologie, IEE en collaboration avec **Philip Golub**

Le propos du séminaire est de réfléchir sur les formes contemporaines de l'État, en Europe et aux États-Unis. Sont-elles en continuité avec celles de la deuxième moitié du XXe siècle ? Ou, au contraire, une nouvelle période est-elle ouverte dont deux événements essentiels sont la chute de l'URSS en 1991 et les attentats de New York de 2001 ?

L'analyse de la nature et de l'espace actuels de l'État seront abordés tant en regard des transformations internes, droits, lois, politiques publiques qu'à partir de la politique internationale, économique, militaire et hégémonique.

• Méthodologie des études de cas et de la rédaction des mémoires

Mireille Azzoug, **Gilles Raveaud** et **Pierre Cours Salies**, professeur, sociologie

Ces cours ont pour but d'accompagner les étudiant-e-s dans la rédaction des études de cas et des mémoires, en leur permettant de mieux maîtriser les différentes étapes et stratégies : comment délimiter un sujet et énoncer une problématique, comment la présenter et l'exploiter, comment élaborer un plan de travail, une bibliographie ? Comment développer une démarche critique, analytique, comparative ? Seront également abordées des questions plus techniques, comme les normes typographiques et bibliographiques, le traitement des notes et des annexes.

B- Politiques et gestion de la culture

• Politiques et institutions culturelles en Europe : locales, nationales et internationales*

(M1/M2 n'ayant pas suivi ce cours en M1/GC/CE/S12)

Anne-Marie Autisser, HC HDR en sociologie, en collaboration avec **Fanny Bouquerel**, ATER en sociologie de l'action publique

Le concept même de politique culturelle, auquel la coopération européenne a conféré quelques titres de gloire, recouvre, au mieux, des acceptions très diverses quand il n'est pas radicalement contesté par les tenants d'une gestion libérale. En effet, la culture a joué un rôle très inégal dans la genèse des nations modernes qui constituent aujourd'hui l'Europe. Ce cours analysera, de façon comparative, les caractéristiques institutionnelles publiques et privées en matière culturelle de sept pays européens et s'attachera également à mettre en valeur les stratégies des collectivités territoriales, dans le cadre d'une Europe rendue à ses dimensions continentales. Évaluation : un dossier de dix pages ou le passage d'un examen sur table.

• L'Europe de la culture : politiques et stratégies*

(M2/GC/CE/S12)

Anne-Marie Autisser en collaboration avec **Fanny Bouquerel**

Quels sont les enjeux de la coopération artistique et culturelle européenne ? Pourquoi et comment travailler à l'échelle européenne ? Selon les termes de l'article 167 du Traité de Lisbonne, les activités culturelles ont une portée transversale. Outre la qualité des projets, le maître mot de leur réalisation est le partenariat : partenariat avec les instances nationales et locales, partenariat avec les bailleurs de fonds privés et, au cœur de tout, partenariat avec les entités artistiques et culturelles des autres pays européens. Outre les aspects théoriques du «savoir-faire européen», ce cours sera ouvert aux témoignages et analyses des professionnels de la culture qui, jour après jour, ont su créer cet espace de partage, et ce dans tous les domaines des arts. Évaluation : un dossier de dix pages ou le passage d'un examen sur table.

• Politiques et institutions culturelles en France (locales, nationales et internationales)

(M1/M2/GC tous parcours/S12). Obligatoire en M2 - si non suivi en M1.

Marc Le Glatin, diplômé de science politique, directeur du théâtre de Chelles, PAST à l'IEE (*L'action artistique de la France à l'étranger*) en collaboration avec :

Jean-François Marguerin, administrateur civil de la culture, directeur du Centre national des arts du cirque (*Politiques nationales et locales en France jusqu'en 1959*),

Valérie de Saint-Do, rédactrice en chef adjointe de la revue *Cassandra* (*Politiques nationales et locales en France depuis 1959*)

Le cours s'attache en premier lieu à cerner les origines et les raisons fondatrices d'une intervention des pouvoirs publics en faveur de la culture, des arts et des artistes, dans un pays où la Nation a été structurée par un État centralisé. Une lecture de l'histoire sociale, politique, intellectuelle et artistique de ce pays permet de comprendre pourquoi une action publique, esquissée dans les années 1930 et réellement mise en œuvre à partir de la Libération, a pris appui de façon aussi nette sur une discipline, l'art dramatique, et donné lieu à la première formulation de la décentralisation. La présentation des structures institutionnelles de l'action culturelle de la France à l'étranger et l'analyse de la complexité de la politique mise en œuvre par le ministère des Affaires étrangères débouchent sur une interrogation concernant les nouveaux défis posés par la déferlante des industries culturelles ou par l'évolution de l'identité culturelle de la France.

Depuis 2010 – 2011, ce cours est ouvert aux étudiants du master CAI (UFR Art, Philosophie, Esthétique).

• **Sociologie de l'art et des représentations culturelles**

(M1/M2/GCr et p/S12/)

Anne-Marie Autisser, en collaboration avec **Thibaud Zuppinger**, puis **Alain Quemain**, professeur de sociologie, IEE

Ce cours s'articule en deux parties.

D'une part, il s'attache à donner les outils conceptuels et les références qui permettent d'aborder la réalité des métiers artistiques dans l'Europe d'aujourd'hui : conditions de formation, de création, de production et de diffusion des oeuvres, statut des artistes et des professionnels qui les accompagnent, relation au(x) public(s).

D'autre part, il s'attache à repérer la façon dont les oeuvres et d'autres expressions culturelles s'inscrivent dans des sociétés amenées à vivre «la différence». Évaluation : un dossier de dix pages ou le passage d'un examen sur table.

• **Coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations**

(M1/M2/GC/CE/VG/p et r/S12)

Anne-Marie Autisser

Dès les années 1980, une conclusion s'est imposée au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne : l'Europe apparaissait désormais comme une région dans un monde régi par de nombreuses contradictions et aspirations. Après la fin de la Guerre froide, cette multipolarité culturelle est devenue évidente. C'est ainsi que des programmes de coopération culturelle et éducative ont vu le jour avec l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie. Aujourd'hui, l'ensemble de ces acteurs institutionnels se trouve confronté à une situation contradictoire : la prudence des États face à la coopération multilatérale, la concentration accrue des industries culturelles, le développement des technologies de l'information et de la communication et l'accélération des échanges artistiques et culturels mis en oeuvre par les artistes, les associations et les réseaux professionnels opérant déjà à l'échelle mondiale. La Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été adoptée à l'UNESCO le 18 mai 2007. Les enjeux de cette bataille sont considérables tant en termes symboliques qu'économiques.

Évaluation : un dossier de dix pages ou le passage d'un examen sur table.

Depuis 2010 – 2011, ce cours est ouvert aux étudiants du master CAI (UFR Art, Philosophie, Esthétique).

• **L'art contemporain dans la ville : nouvelles pratiques artistiques et enjeux institutionnels**

(M1/M2/GC/VG/S1)

Isabelle Bongard, galeriste et agent d'artistes, doctorante à l'IEE

La ville, l'espace public ont subi des transformations majeures des dernières décennies, notamment avec l'essor de la mobilité et des technologies de l'information et de la communication. Les artistes ont pris leur place dans cette transformation urbaine. Ce cours propose d'apporter des éléments de débat et de réponse par un parcours documenté et illustré d'interventions d'artistes qui investissent les « territoires du quotidien » des villes, ainsi qu'un panorama des structures qui favorisent la collaboration entre acteurs artistiques, culturels et urbains. Outre les cours magistraux, une plage de parole est organisée dans le semestre pour les étudiants, qui seront invités à faire un exposé sur un sujet « art dans la ville » de leur choix, dont l'évaluation validera leur EC.

• **Introduction à l'économie du cinéma en Europe ***

(M1/M2//GC/CE/S1)

Pauline Gallinari

Le cinéma est l'objet d'enjeux multiples. Du point de vue économique, c'est une véritable industrie qu'il faut prendre en compte et qui est constituée de divers « maillons » - production, distribution et exploitation - . Dans un contexte concurrentiel dominé par les majors américaines et par quelques grands groupes de communication, les mécanismes économiques du cinéma en France et en Europe sont sujets d'interrogation, la question étant aussi de savoir s'ils constituent un « modèle ». Ce cours propose d'aborder ces questions dans une perspective à la fois économique et culturelle.

• Politiques de l'audiovisuel en Europe*

(M1/M2/GC/TC/S1)

Pauline Gallinari

Le terme «audiovisuel» désigne toutes les techniques de communication qui utilisent l'image et le son, ce qui englobe à la fois le cinéma, la télévision, la vidéo et Internet. Depuis les années 1990, de nombreuses mesures concernant l'audiovisuel ont été prises à l'échelle européenne. Parallèlement, une volonté d'intervention en direction de l'audiovisuel s'est développée dans le cadre des États européens. Dans quelle mesure peut-on dès lors parler d'une politique européenne de l'audiovisuel d'une part et de politiques nationales de l'audiovisuel d'autre part ? Ce cours questionnera la notion de politiques de l'audiovisuel du point de vue de ses mises en application et permettra de s'interroger sur la complémentarité des initiatives nationales et européennes dans un contexte où le champ audiovisuel est bouleversé par la révolution numérique et l'avènement d'Internet.

À partir de 2012-2013, ce cours est ouvert aux étudiants de M1 « Coopération artistique internationale » (UFR Arts, Philosophie et Esthétique).

• Courants esthétiques en Europe au XXe siècle*

(M1/M2/GCp et r/CE/NG/S1)

Alain Quemin, sociologue, professeur à l'IEE (depuis 2011. Au préalable, ce cours était assuré par Pierre Léglise-Costa, professeur à l'École supérieure nationale de Sèvres)

Après un rapide rappel sur la diffusion des formes culturelles en Europe dès l'Antiquité grecque puis romaine, qui ont vu les styles architecturaux s'étendre très largement sur le territoire européen, puis la poursuite de ce phénomène au Moyen-Age avec les styles roman puis gothique, le cours sur les courants esthétiques en Europe se focalisera sur le XXe siècle. Il débutera en développant plus longuement l'étude de l'apparition de l'Art nouveau au tournant entre le XIXe et le XXe siècle et ses différentes déclinaisons nationales ou régionales européennes mais aussi aux Etats-Unis. Une attention toute particulière sera alors accordée aux avant-gardes apparues en Europe durant la première moitié du XXe siècle, expressionnisme, futurisme, cubisme, abstraction, dadaïsme, surréalisme, pop art dans les années 1950...) en montrant comment ces courants ont souvent émergé en lien avec le contexte politique et social européen de leur temps, mais aussi comment ils se sont rapidement étendus sur le continent, faisant apparaître des proximités entre certains pays, certaines villes. Evaluation : un dossier de recherche par groupe d'étudiants et un examen en fin de semestre.

A partir de 2012-2013, ce cours est ouvert aux étudiants du master CAI (UFR Art, Philosophie, Esthétique).

• Politiques publiques de la mémoire : production du patrimoine culturel architectural et urbain

(M1/M2/GC/NG/TC/S2)

Alain Sinou, Professeur d'histoire, urbaniste, en poste à mi-temps à l'IEE

Le cours commencera par un rappel de la genèse des notions de monument, monument historique et patrimoine urbain et des enjeux politiques qui leur sont liés. Sont étudiées de façon plus approfondie :

– Les valeurs liées au patrimoine urbain : historique – esthétique – technologique – sociale – pratique – économique. – Les politiques de valorisation du patrimoine urbain : historique – les différentes formes : restauration, réhabilitation «touristification» de l'espace – ; les destinataires de ces politiques ; les procédures d'intervention en France (loi de 1913, Secteur sauvegardé, ZPPAUP, POS...).

Etude de cas : la production d'un patrimoine de l'inhumanité en Europe : formes et enjeux de cette production : les traces du Nazisme en Allemagne (Berlin, Nuremberg) et en Pologne (Auschwitz). Les traces de « l'État français » et de la collaboration en France. Les traces de la guerre civile espagnole et du franquisme (Espagne, France). Les traces du communisme en Europe de l'Est.

• La création artistique et son environnement

(M2/GC tous parcours/S1) *En collaboration avec des conférenciers extérieurs. Le calendrier précis des séances sera fourni lors du premier cours.*

Marc Le Glatin

Le cycle de conférences a pour vocation de nourrir la réflexion sur le rôle de l'art et de la culture dans la société contemporaine. A partir d'interventions d'artistes et de professionnels de la culture, nous chercherons à comprendre en quoi les courants esthétiques sont influencés par l'environnement sociologique et économique, et en quoi le mouvement de la création pèse sur le champ social et politique.

Il s'agit donc de s'interroger, à partir de témoignages concernant l'acte créateur, sur la portée de la pratique artistique et sur son rôle dans l'émergence de nouveaux imaginaires sociaux, tant à l'échelle d'un micro-territoire que dans le cadre des grands enjeux internationaux.

Les interventions de professionnels couvriront une large gamme de secteurs artistiques (arts plastiques, spectacle vivant, audiovisuel...).

Le calendrier en sera fourni au début du cycle et la programmation précisée avant chacune des conférences.

• **Droit de la culture : introduction**

/M1/GC/S12). Ce cours s'adresse aussi aux étudiants de M2 n'ayant pas suivi ce cours auparavant.

Guy Paris, avocat, PAST à l'IEE

Expression récente, inconcevable il y a encore une cinquantaine d'années, le droit de la culture consacre l'évolution de la notion même de culture et de ses enjeux. Mais quelle en est la réalité et l'unicité, étant donné la grande diversité des activités culturelles et des réglementations qui les encadrent. Servi par de nombreuses institutions, multiforme, le droit de la culture s'affirme néanmoins, assurant notamment la protection du patrimoine national (sites et monuments historiques, archives, langue française...) et des créations intellectuelles (oeuvres littéraires, artistiques, musicales, audiovisuelles...).

• **Droit des entreprises culturelles**

(M2/GC/S12). Cours magistral et atelier.

Guy Paris

Après quelques séances de présentation, ce cours fonctionnera essentiellement sous forme d'études de cas. Seront abordés :

- le droit de la propriété intellectuelle ; – les législations protectrices du patrimoine culturel ; – les dispositions concernant la circulation des oeuvres d'art ; – les dispositions relatives au droit de la propriété intellectuelle ; – la réglementation de l'exercice des professions – le droit social : statuts et droit du travail des professions de la culture. – le droit des contrats : les contrats de production, distribution, location.

• **Initiation à la gestion des entreprises culturelles**

(M1/GCp/DU/EC/S12)

Gustave Galeote, administrateur culturel, PAST à Paris 3, chargé de cours à l'IEE

Gestion et administration de projets culturels.

Analyse des problématiques économiques et financières spécifiques aux secteurs culturels et artistiques à travers la mise en oeuvre d'outils de gestion adaptés.

Initiation aux règles générales de la gestion budgétaire et financière, du contrôle de gestion.

Études de cas et exercices pratiques.

• **Gestion informatique des entreprises culturelles : atelier**

(M1/M2/GCp/DU/EC/S2)

Gustave Galeote

Le but de cet atelier est d'aider les étudiants à utiliser l'outil informatique dans la réalisation des budgets de gestion, et notamment en ce qui concerne le budget qu'ils doivent établir pour le montage de projets. Trois types de logiciel seront abordés : logiciel comptable, logiciel de paie, tableur.

• **Gestion administrative et financière des institutions, entreprises et projets culturels**

(M2/GCp/S12)

Gustave Galeote en collaboration avec **André Mondy**, ancien directeur du théâtre national de Chaillot, inspecteur à la direction générale de la Création artistique au ministère de la Culture et de la Communication

Module II : Cours. Descriptif, voir André Mondy. Module I : Bases de la gestion

Il s'agit d'un atelier intensif qui se déroule en octobre et novembre sous forme de 8 séances de 3 heures. Le but est d'initier les étudiants aux concepts et outils de base de la comptabilité : obligations comptables, l'organisation comptable, plan comptable, principe de la partie double, fonctionnement des comptes, compte de résultat et bilan, notion d'amortissement, lien entre comptabilité générale et gestion budgétaire.

• **Gestion administrative et financière des institutions, entreprises et projets culturels : cours magistral**

• **Gestion administrative et financière des entreprises, institutions et projets culturels : atelier**

(M2/GC/AI/EC/DP/S12). 2 UE, soit 60 heures au total.

André Mondy en collaboration avec **Cyril Duchêne**, directeur du service Publics et développement au Centre national de la danse, **Gustave Galeote** et **Maud Huynh**, productrice à la société Les Films d'ici.

Coordination : Marc Le Glatin

L'ensemble de ces deux cours comporte :

1) une **mise à niveau en comptabilité** (notamment pour les étudiants accédant directement en M2 et n'ayant pas suivi de cours d'introduction à la gestion comptable en M1) : *Descriptif : voir Gustave Galeote, ci-dessus*

2) un **cours magistral** commun aux options (GCAI, GCDP, GCEC, GCDV) : *descriptif détaillé voir ci-dessous*

3) un **atelier pratique par groupes optionnels** : **Cyril Duchêne**, directeur du service Publics et développement au Centre national de la danse, **Gustave Galeote**, PAST à Paris 3, administrateur culturel, **Marianne Clévy**

- Option Direction de projets culturels internationaux (GCDP)
- Option Administration des institutions et entreprises culturelles (GCAI).

Cours magistral

Module 1 : Gestion financière des entreprises culturelles : **André Mondy**, ancien directeur du théâtre national de Chaillot, inspecteur à la direction artistique au Ministère de la culture et de la communication et **Gustave Galeote**, PAST à Paris 3, administrateur culturel

La gestion et l'administration de l'entreprise culturelle sont marquées par trois spécificités : une organisation où la production relève d'un processus de création ; l'importance des financements publics ; des statuts juridiques diversifiés et une législation fiscale/sociale quelquefois favorable. Trois modules font l'objet d'une étude approfondie : - l'environnement juridique - l'analyse financière - la mise en œuvre du projet culturel : seront abordés sa pertinence économique et juridique, les techniques de sa prévision, les moyens de sa réalisation. Au travers de ces modules, les diverses branches de l'activité culturelle seront étudiées comme autant d'applications des principes généraux exposés.

Module 2 : Ressources humaines : **André Mondy**

La profession culturelle est en perpétuelle évolution. Elle intègre des métiers et des compétences nouvelles, qui prennent place dans une économie de plus en plus structurée. Conduire un projet à vocation artistique et culturelle, c'est d'abord maîtriser l'ensemble des processus de décision artistiques et économiques ; c'est ensuite s'entourer d'hommes et de femmes dont la personnalité et la compétence doivent trouver leur juste place ; et c'est, enfin, comprendre l'ensemble des contraintes fonctionnelles, notamment juridiques, existant entre l'artiste et son public, pour mieux les résoudre. La spécificité des secteurs est prise en compte notamment pour le spectacle vivant et les arts plastiques.

• Production et communication du projet culturel

(M2/GC/AI/EC/DP/S12)

Cyril Duchêne en collaboration avec **Maud Huyhn**. *Coordination* : **Marc Le Glatin**

Après une présentation du marché audiovisuel français et européen, nous proposons une introduction aux techniques juridiques et financières nécessaires à la réalisation d'une production audiovisuelle. A l'appui d'exemples concrets de productions, nous étudions les différentes options de développement, de financement et de distribution des productions audiovisuelles. Sont également analysées les stratégies de communication et de marketing culturel.

• Stratégies et méthodologie d'approche du monde professionnel

(M1/GCp/S12)

Isabelle Bongard

Ce cours est à la fois un relais et un tremplin pour permettre une approche optimale des études de cas mais aussi faciliter la recherche d'un stage et préparer à l'entrée dans la vie professionnelle.

Une approche globale du monde professionnel de la culture permettra de prendre connaissance des différents types de structures qui existent et des différents métiers qui s'y exercent. De nombreux points pratiques sont traités, allant de la façon de présenter un budget à celle de mener une enquête, d'élaborer un questionnaire ou de préparer un entretien avec un professionnel en passant par la compréhension des différentes composantes stratégiques et organisationnelles d'une structure culturelle : politiques artistiques, politiques des publics, politiques de communication, ressources humaines, gestion du calendrier, stratégies financières.

• Étude de cas culturel : ateliers

(M1/GC/S12)

En collaboration : **Anne-Marie Autissier**, **Mireille Azzoug**, **Pauline Gallinari** et **Fanny Bouquerel**

Un atelier d'étude de cas, coordonné par **Mireille Azzoug** et **Anne-Marie Autissier**, en liaison avec **Isabelle Bongard** et **Fanny Bouquerel**, permet aux étudiant-e-s d'élaborer leur projet d'étude de cas. Ils seront alors orientés vers un-e tuteur-trice qui les aidera à construire et développer celle-ci. Les tuteur-trice-s seront proposés en fonction du domaine principal de l'étude de cas : arts plastiques, marché de l'art, musées : **Isabelle Bongard** ; cinéma et audiovisuel : **Pauline Gallinari** ; théâtre, arts de la rue, cirque, pratiques Internet : **Marc Le Glatin** ; opéra, musique, danse : **Cyril Duchêne** ; institutions culturelles, livre et lecture, mécénat : **Anne-Marie Autissier**, **Mireille Azzoug**.

Cet atelier permettra aux étudiant-e-s de s'inscrire dans une dynamique concrète d'étude de cas. Ils pourront, en collaborant à l'étude d'un cas réel au service d'une entreprise ou d'une institution, s'initier ou se perfectionner aux méthodes de détermination d'objectifs, à l'élaboration de stratégies, à la recherche de fonds et aux techniques de partenariat, de communication, de diffusion, à la gestion des publics...

L'étude de cas aboutit à un travail à soutenir en fin d'année. Les étudiant-e-s seront encadrés et suivis sur le terrain par des intervenant-e-s professionnels et pour l'élaboration de leur mémoire par leur enseignant-e.

• **Méthodologie des études de cas et de la rédaction des mémoires**

(M1/GC/S12)

Mireille Azzoug, Pauline Gallinari et Anne-Marie Autissier

Ces cours ont pour but d'accompagner les étudiant-e-s dans la rédaction des études de cas et des mémoires, en leur permettant de mieux maîtriser les différentes étapes et stratégies. Des conseils en matière de stratégies de rédaction seront ensuite donnés concernant l'introduction, la conclusion ou le corps du mémoire. Ce travail se fait en partie en séances plénières, à partir des sujets d'études de cas et en partie sous forme de tutorat individualisé qui permet le suivi du travail. Ces cours s'articulent avec les ateliers d'études de cas thématiques qui permettent d'acquérir les concepts fondamentaux et les outils d'analyse liés à une ou deux disciplines fondamentales.

• **Méthodologie et stratégies de communication du projet culturel**

(M2/GC AI/GCDP/GCEC/S12/40h)

Marc Le Glatin, avec la collaboration d'**Anne-Marie Autissier, Isabelle Bongard, Fanny Bouquerel, Marianne Clévy et de conférenciers professionnels invités**

Le cours de méthodologie se divise en trois parties :

1- **Séances méthodologiques : Isabelle Bongard, Marc Le Glatin**

Cet enseignement débute par un tronc commun de séances de méthodologie qui présentent les principes généraux d'un montage de projet et de ses financements.

2- **Approche des divers secteurs culturels et artistiques**

Sont ensuite présentés de façon plus approfondie, au cours de séances intensives, différents domaines artistiques, en collaboration avec des professionnels invités (théâtre : **Marc Le Glatin** ; arts de la rue, cirque : **Pauline Quantin, Laure Brière** ; danse : **Cyril Duchêne** ; arts plastiques et musées : **Isabelle Bongard** ; musique classique : **Philippe Fanjas** ; cinéma : **Pauline Gallinari** ; musiques actuelles : **Isabelle Lazzarini**).

Quelques rencontres et visites professionnelles (institutions, lieux culturels) permettent un contact plus concret avec le monde de la culture et son fonctionnement.

3 - **Séances pratiques de montage de dossiers : Marianne Clévy puis Fanny Bouquerel**

Sont également intégrées au cours de méthodologie des séances d'initiation pratique (8 heures au total) à la rédaction/présentation de dossiers de candidature à projets dans le cadre des programmes culturels européens et internationaux (Union européenne, Conseil de l'Europe, organisations internationales..., coopération décentralisée). Ces séances relayeront le travail de présentation et d'analyse de ces programmes opéré au sein du cours d'Anne-Marie Autissier : *L'Europe de la culture : politiques et stratégies*.

Les étudiants sont invités à faire une simulation par groupes de trois. Le travail de montage de dossier est suivi par métré par l'enseignante et finalisé au cours d'une séance terminale collective de restitution et de mise en commun.

• **Projet culturel et artistique. Montage pratique : atelier**

(M2/GCAI/DP/EC/S12/60h)

Marc Le Glatin en collaboration avec **Isabelle Bongard, Cyril Duchêne et Pauline Gallinari**

Dès le début de l'année universitaire, les étudiant-e-s, par groupes de deux à quatre, seront invités à choisir une idée de montage de projet, qu'ils s'efforceront de faire aboutir en moins d'un an. Les projets peuvent concerner les domaines des industries culturelles, du spectacle vivant, des arts plastiques ou prendre une dimension transversale. Lors de ce travail qui les confrontera directement à la réalité professionnelle, ils seront suivis, au sein d'un atelier, par des tuteur-trice-enseignant-e et professionnels. Chaque groupe d'étudiant-e-s aura un tuteur principal qui lui sera assigné en fonction du thème du projet, mais pourra également bénéficier des conseils des autres tuteurs.

La coordination générale des projets sera assurée par Marc Le Glatin à qui les projets devront être soumis avant leur lancement.

• **Séminaire de recherche « Arts, culture, représentations. Europe, internationalisation, mondialisation »**

(M2/GC/p et r/S12)

Anne-Marie Autissier en collaboration avec **Alain Quemin**

À la lumière des évolutions mondiales récentes, les différentes formes d'europanisation et de mondialisation doivent être questionnées dans une optique comparative qui prenne pour centre de ses recherches les nouvelles mobilisations culturelles et identitaires liées aux flux transfrontaliers de professionnels et de capitaux, ainsi que les nouvelles modalités de souveraineté et d'action publique. Cette perspective doit être spécifiquement interrogée dans le cadre des problématiques artistiques et culturelles, ainsi que concernant les stratégies d'identification qui dé- et re-structurent les représentations individuelles et collectives. La sociologie de l'art et de la culture, la sociologie de l'action publique, l'économie de la culture, la science politique et la sociologie des relations internationales sont notamment convoquées dans la perspective de ce séminaire. En relation avec les communications des enseignants-chercheurs et doctorants de l'Institut d'études européennes, des personnalités extérieures, spécialistes de ces problématiques, seront invitées à présenter leurs travaux dans le cadre de ce séminaire.

Depuis sa création, en 2011-2012, ce séminaire est ouvert aux étudiants de master recherche et doctorants de Paris 3.

• **Sociologie de la culture et des arts : atelier de recherche**

(M2/GCr/S12/20h : selon calendrier)

Anne-Marie Autisser en collaboration avec **Alain Quemin**

Quatre séances de trois heures sont consacrées à des mises au point théoriques en sociologie de la culture et des arts et en science politique appliquée à la culture. Ces séances permettent aux étudiants de master M2 voie recherche de compléter leurs références et d'orienter leur problématique et leur bibliographie. Les étudiants sont également conviés à participer au séminaire « Art, culture, représentations, Europe. Internationalisation, mondialisation » (cf. ci-dessus).

C – Analyse et gestion des situations urbaines

• **Métropoles, centres, périphéries et banlieues**

(M1/M2/VG/TC/S1)

Antonio Aniesa, responsable du service des relations internationales de la ville de Nanterre (jusqu'en 2012 – 2013)

La mondialisation bouleverse les villes et interroge leurs rapports au monde.

Face à ces réalités, des pouvoirs locaux, à travers des réseaux européens et mondiaux, ont construit de nouveaux espaces de dialogues, d'échanges d'expériences et d'actions communes pour comprendre et agir ensemble sur le monde d'aujourd'hui. Différents réseaux de collectivités territoriales sont analysés, ainsi que les réponses institutionnelles proposées, notamment celles de l'Union européenne.

• **Villes globales, villes monde**

(M1/M2/VG/CE/TC/S1)

Alain Bertho, professeur d'anthropologie, IEE

La mondialisation est urbaine et la ville est mondialisée. La « Ville globale » analysée il y a vingt ans par la sociologue américaine Saskia Sassen est devenue la figure dominante des métropoles géantes qui se sont développées sur tous les continents. La ville industrielle a été le cadre, et le moteur, d'une mise en ordre fondamentale de la vie et des rapports humains : séparation du travail productif et de la vie sociale, parachèvement de la séparation, de l'espace public et de l'espace privé, sur-rationalisation d'un urbanisme pris entre le vertige de la démiurgie sociale et la puissance de la réglementation étatique. Cette figure de la ville principalement européenne est à la fois le cadre et l'objet de luttes politiques et sociales qui, à leur tour, s'inscrivent dans l'espace urbain. Cette figure est profondément ébranlée par les processus de métropolisation dans lesquelles les logiques financières et rentières dominent les vieilles logiques industrielles.

• **Révoltes urbaines contemporaines dans le monde**

(M1/M2/VG/CE/GC/S2)

Alain Bertho

Le cours retracera un panorama des révoltes urbaines dans le monde depuis le début du XXI^e siècle : émeutes de la faim, émeutes de l'électricité, révoltes ouvrières en Europe, en Chine, en Corée ou au Bangladesh, soulèvement des *townships* et des *favelas*, « *Communal riots* » en Inde, crises politiques majeures (Thaïlande, Madagascar, Iran...), affrontements intercommunautaires (Chine, Kirghizstan...).

Quelle nouvelle géopolitique de la mondialisation ces révoltes dessinent-elles ?

Que nous apprennent-elles sur la crise des modes de représentation, sur les transformations des États ? Y a-t-il une singularité européenne, voire française, des émeutes ? Quel est le rôle d'Internet ? Le cours s'appuiera sur l'analyse de cas précis et sur un matériau audiovisuel inédit.

• **La ville translocale : réseaux globaux et production du lieu**

(M1/M2/VG/CE/S1)

Barbara Karatsioli, MC qualifiée en anthropologie, ATER à l'IEE

Prenant à rebours la ville monde/globale ou postmoderne où la production du lieu fait défaut, ce cours propose d'introduire l'étudiant à la découverte de la ville « translocale ». Le cours s'attache à montrer comment les espaces de la ville sont transformés en lieux signifiants sous l'effet des activités à caractère politique, économique et culturel menées à distance par des acteurs reliés à ce lieu par leur appartenance à des réseaux sociaux qui s'étendent au-delà de ce lieu et à une échelle globale. Il vise, en d'autres termes, à montrer comment la formation de réseaux sociaux à longue portée, et les connexions à longue distance qui traversent la ville, sont susceptibles de forger autrement les lieux, plutôt que de les « annuler ».

• **The Global City : a Critical Overview**

(M1/M2/VG/GC/CE/S12. Cours assuré en anglais, validable en langue

Barbara Karatsioli

Durant les dernières décennies, la “ville globale” a émergé comme le vecteur d’un pouvoir surpassant ou contournant le rôle souverain des États. L’objectif de ce cours est d’offrir aux étudiants un panorama des sciences humaines contemporaines sur ce sujet, ainsi que des débats académiques en cours depuis les années 1980. Il offre aussi aux étudiants la possibilité de maîtriser la vocabulaire de la “ville globale”, leur permettant de présenter leurs arguments en anglais, à l’oral mais aussi à l’écrit.

• Cultures urbaines : pratiques, subjectivité, enjeux

(M1/M2/VG/GC/TC/S2)

Alain Bertho

La ville contemporaine comme collectif humain et politique se cherche dans les processus mondiaux de métropolisation. La logique de mobilisation collective du travail immatériel s’impose progressivement à toutes les formes du travail productif, y compris classiquement industriel. Les capacités collectives, culturelles, sociales d’une population urbaine deviennent la matière vivante des « externalités positives » recherchées par les grandes entreprises. Mais cette logique, qui est celle d’une mobilisation subjective créative et coopérative, dépasse largement l’espace traditionnel de l’entreprise. Du « district industriel » du nord de l’Italie au « bassin de travail immatériel en Région parisienne », c’est l’espace urbain qui devient l’espace productif, c’est la ville qui tend à devenir le nouveau collectif de travail. Devenues terrains de tensions, voire de conflit, les cultures urbaines sont à la fois facteur de rassemblement et de division.

• La ville et l’État

(M2/VG/p et r/S1)

Sylvain Lazarus

L’hypothèse de ce cours est qu’il ne saurait y avoir de conceptualisation sur les villes (et encore moins sur « la ville ») sans prise en compte de l’analyse de l’État, et donc des formes singulières des États contemporains, en particulier en regard des situations faites aux habitants. On travaillera sur quelques exemples.

• Penser l’actualité des villes et des banlieues

(M2/VG/p et r/S2)

Sylvain Lazarus

La ville est au cœur des débats de la presse - urbanisme, écologie, conflits, pouvoirs, enjeu du foncier, sécurité, zonage et partition - la liste est immense. Nous analyserons comment réfléchir le questionnement de l’espace urbain à partir de la presse, française et internationale, avec un intérêt particulier pour la presse européenne, en se posant la question : peut-on parler d’une spécificité urbaine européenne ? Notre grille d’analyse tente d’articuler, à propos des situations urbaines, leur singularité propre et cependant la possibilité d’une approche comparatiste. Le travail s’organise autour de la confrontation de quelques situations et de politiques urbaines.

• Les jeunes et la loi

(M1/M2/VG/TC/S1)

Amar Henni, directeur d’un service municipal de la jeunesse en région parisienne, chargé de cours

Le cours portera sur une transformation de l’État et son nouveau paradigme de sécurité dont les enfants sont la cible, et plus particulièrement les enfants et les jeunes des banlieues. Nous nous appuierons tout d’abord sur une enquête anthropologique menée à Grigny dans laquelle les jeunes établissent l’usage d’un processus de la punition par les représentants étatiques.

Les problématiques abordées seront :

1. Les rapports entre les jeunes et l’Institution scolaire au travers de laquelle les élèves savent que, sous l’énoncé de la sécurité et de l’intérêt collectif, les responsables du collège authentifient un rapport de force qui, si nécessaire, peut ruiner une quelconque perspective d’avenir professionnel ou intellectuel.
2. L’intervention de la police embarquant le présumé innocent de façon trop souvent musclée, disproportionnée et terrorisante pour les familles.
3. Les comportements de certains travailleurs sociaux, de gardiens de prison, de magistrats, de journalistes ou d’élus locaux pour qui l’utilisation de la punition est une arme redoutable.

• La ville aux marges des villes : squats, bidonvilles, foyers

(M1/M2/VGp et r/TC/S2)

Marianne Hérard, docteur en anthropologie, chargée de cours

Il existe dans les grandes villes, et dans les villes de banlieues en particulier, des logements très dégradés, des camps de Roms, des foyers de travailleurs migrants. Ces habitats atypiques sont au coeur des questions sociales et politiques et interrogent les transformations de la ville contemporaine : quelle place pour ces habitats et habitants singuliers dans la ville ? Nous verrons dans un premier temps comment les écrits sociologiques et anthropologiques sur la ville problématisent ces questions. Nous réfléchirons ensuite à la figure de la ville engagée par les politiques spécifiques (passage des foyers en résidences sociales, des camps de Roms aux villages d'insertion), et par les politiques de résorption de l'habitat insalubre. Le cours propose dans un troisième temps des visites de terrain ainsi qu'une enquête auprès d'habitants de l'un de ces habitats singuliers afin d'examiner ce qu'ils pensent de leurs habitats, des politiques les concernant et des transformations de la ville.

• **Politique de la ville, nouvelles questions sociales, nouveaux espaces, nouveaux métiers**

(M1/M2/VGp/TC/S12)

Annabelle Barral, chargée de mission « Habitat, renouvellement urbain, cadre de vie » de la ville de Paris, PAST

Ce cours effectue un retour sur la genèse et l'évolution de la politique de la ville permettant d'exposer les grands principes et les fondements méthodologiques de cette politique, de comprendre les évolutions des approches et les débats qui lui sont inhérents. Une présentation des politiques mises en oeuvre dans d'autres pays européens (Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie) met en perspective les spécificités du modèle français. Il analyse, à partir de cas concrets, la façon dont les collectivités, mais également les autres acteurs locaux, sont conduits à modifier leur mode d'intervention avec des conséquences importantes sur les organisations administratives et politiques, sur les métiers et les pratiques professionnelles ainsi que sur l'approche des territoires.

• **Constitutions et organisation administrative des territoires**

(M1/M2/VG/CE/TC/S1)

Elsa Bernard

La première partie de ce cours a pour objet l'étude des règles et des institutions régissant le pouvoir politique. Il s'agit, dans cette première partie, d'examiner le cadre du pouvoir politique qu'est l'État, de s'intéresser à la Constitution, charte suprême qui fixe les règles relatives à l'exercice de ce pouvoir, puis d'analyser les concepts essentiels de démocratie et de séparation des pouvoirs. La seconde partie de ce cours, plus particulièrement consacrée à l'organisation administrative des territoires, se concentre sur l'analyse des diverses formes d'État. L'Union européenne offre en effet un large panel de structures étatiques présentant des degrés de décentralisation variés, de l'État unitaire comme la France, à l'État fédéral comme l'Allemagne ou la Belgique, en passant par l'État régional comme l'Italie ou l'Espagne.

• **Économie et dynamique des collectivités territoriales : évolutions actuelles**

(M1/M2/VG/TC/S1)

Renaud Fabre, professeur en sciences économiques, département d'économie de Paris 8

L'enseignement comprend trois temps :

I. Textes et institutions

- Fondamentaux de la décentralisation économique et budgétaire en France : concepts, outils
- Evolutions économiques, réglementaires associées à la décentralisation : les années 2000
- Comparaisons internationales.

II. Fonctionnement : évolutions récentes

- Les résultats généraux de la décentralisation en France
- Comparaisons internationales pertinentes (la Région en Europe)
- Bilans actuels du fait régional : faits, controverses.

III. Evaluations : principales analyses de la décentralisation et du fait régional - L'examen des expériences : constats des principales sources d'audit – Les constats récents de la Cour des comptes - Autres constats récents de l'audit économique et financier des Régions (expertises des cabinets d'audit privé et public)

Les étudiant-e-s qui le souhaitent peuvent proposer des sujets de mémoire, validés lors de l'enseignement, sur tout sujet appliqué ou théorique de management des politiques publiques des territoires.

• **Méthodologie et déontologie de l'enquête sur quelques situations urbaines**

(M1/VG/S1)

Sylvain Lazarus

Il s'agira de constituer la catégorie d'enquête comme catégorie de la connaissance en sociologie, anthropologie, histoire. Plusieurs points de repère sont nécessaires : en quoi la catégorie d'enquête se différencie-t-elle de celle de l'observation et de l'expérience, par exemple, en physique mais aussi en médecine. Ce sont d'autres disciplines, d'autres approches, d'autres domaines, certes. Cela ouvre à quelques questions essentielles : ce sur quoi porte la connaissance dans les domaines qui nous intéressent, quels sont leurs propos, peut-on là aussi réfléchir en termes d'objet. Quatre groupes de travail sont constitués sur les thèmes suivants : « Les émeutes de Londres, 2011 », « Le mouvement des Indignés, Madrid, 2011 », « Les manifestations

d'Athènes, 2010-2011 », « Les événements de Clichy-sous- Bois, 2005 ; Villiers-le-Bel, 2007 – et la catégorie de *banlieues* en France ». Le rendu est un document Web multimédia (images, son, textes).

Villes et politiques culturelles en Turquie et en Méditerranée

(M1, M2 VG, M1, M2 GC)

Nora Seni, professeure, IFG

Depuis une vingtaine d'années l'équipement culturel (le musée, le centre culturel, l'auditorium) s'est imposé comme un instrument majeur de la valorisation territoriale. Il se manifeste, dans une ville comme Istanbul, par la création de dizaines de musées d'art moderne et contemporain par des fondations privées issues de grandes familles d'industriels. Contrairement à la France, à Istanbul ce sont les acteurs privés qui déterminent une politique culturelle, élément d'une diplomatie et d'un marketing urbains. Cet enseignement vise à repérer dans les villes méditerranéennes (et certains émirats) l'identité des acteurs (privés, publics, fondations, mécènes), les logiques qui les animent, les effets sur la ville (notamment la *gentrification*) et sur la diffusion des arts et de la culture de ce nouvel instrument de l'action urbaine.

• **Enquête de terrain en banlieue**

(M1/VG/S2)

Sylvain Lazarus

Cet atelier pratique suit le cours du premier semestre. Il s'agira d'organiser collectivement une enquête par entretiens dont nous aurons à décider le thème précis et à élaborer le guide d'entretien. Le rendu se fera sous une forme publique.

• **Politiques locales en matière d'aménagement**

(M1/VG/TC/S1)

Alain Sinou

Le cours se divise en trois parties : une présentation des politiques locales d'aménagement, un atelier de pilotage de projet et une étude de cas.

Etude de cas dont :

Que peut-on construire sur un terrain ?

Exemple de lotissement ou d'un équipement public ou d'un immeuble de logement :

- Analyse des contraintes réglementaires (plan d'urbanisme) ;
- Morphologie et contrainte du site ;
- Définition d'un pré-programme ;
- Calcul du coût et de l'équilibre financier ;
- Montage institutionnel : les acteurs du projet.

• **Stratégies et pratiques du développement local**

(M2/VG/p et r/S1)

Philippe Maingault, ancien cadre territorial, gérant de société coopérative, chargé de cours

Depuis plus de 25 ans, dans un contexte de recul de l'État-Providence, les pouvoirs politiques locaux ont développé des stratégies actives de développement local. Les territoires mis en concurrence cherchent généralement à développer leurs activités économiques afin d'accroître leurs ressources fiscales et l'emploi. Les notions de développement ne sont-elles pas d'ailleurs à réinterroger dans un contexte où l'efficacité économique traditionnelle est en crise, où les défis écologiques majeurs peuvent rejoindre la question sociale et où les habitants sont souvent les grands oubliés du « développement » de leur territoire ? Ce cours adopte une démarche comparatiste et croise théorie et études de cas pratiques, autour des thèmes suivants : types de districts en Europe, logiques d'aménagement, économie sociale et développement local, écologie industrielle.

• **Les politiques de la ville et leurs professionnels**

(M2/VGp et r/S12)

Annabelle Barral avec Marianne Hérard

Cycle de conférences de professionnels de la ville qui présentent leur métier, les projets en cours, l'actualité et les débats qui animent leur secteur d'intervention, et qui croisent leurs regards sur les enjeux dans le champ sectoriel présenté (emploi – insertion, habitat – renouvellement urbain, éducation – jeunesse, culture et territoire, développement durable, etc.).

• **Montage de projet. Dynamiques territoriales du développement urbain**

(M2/VGp et r/S12)

Philippe Maingault

• **Montage de projet. Pratiques du développement social urbain**

(M2/VGp/S12)

Annabelle Barral

Le montage de projet comporte une partie méthodologique commune et un atelier de travail choisi en fonction du projet développé. L'enseignement est organisé autour de séances de méthodologie et de séances d'accompagnement des travaux des étudiants sous forme de tutorat. Les séances de méthodologie combinent présentation des principes généraux d'un montage de projet et exercices d'application : formulation d'un projet, définition d'objectifs, programmation, moyens techniques, humains et financiers, planning de réalisation, élaboration du budget, communication, évaluation, etc.

D – Commerce international et marketing export

• **Initiation aux techniques comptables**

(M1/M2/TC/S1) : 2 groupes/18 heures de cours – 12 séances de 1h30 heures – et 15 heures d'ateliers intensifs : simulations informatisées en demi groupes).

Fernando Acosta, professeur agrégé (PRAG) au département d'économie et de gestion de Paris 8

Le cours d'initiation aux techniques comptables a pour but la compréhension des notions essentielles de la comptabilité et de la gestion d'une entreprise, et non de former des comptables.

Le cours abordera d'une façon simple et pratique les notions suivantes :

- Le modèle comptable ;
- Les mécanismes comptables ;
- Le diagnostic financier ;
- Des notions de comptabilité analytique et prévisionnelle ;

Les simulations informatisées d'entreprise permettent de s'initier au management d'une entreprise dans un marché concurrentiel et à l'analyse de ses données comptables.

• **Comptabilité analytique**

(M2/CI/S1/15h de cours – 10 séances de 1h30 – et 15 heures d'ateliers intensifs : simulations informatisées en demi groupes).

Fernando Acosta

Présentation générale : Introduction. Place de la comptabilité générale et de la comptabilité de gestion dans la stratégie générale de l'entreprise.

Méthode des coûts complets :

Méthode des coûts variables ;

Méthode des coûts marginaux ;

Mise en place des budgets ;

Ateliers de simulations informatisées d'entreprises : les simulations informatisées d'entreprise permettent de s'initier au pilotage d'une entreprise par la mise en œuvre d'une stratégie de développement dans un marché concurrentiel.

• **Droit commercial**

(lic. pro./M1/CI/S1)

Guy Paris

Ce cours, destiné aux étudiants qui n'ont encore reçu aucune formation en droit commercial, abordera les aspects suivants :

- introduction à l'étude du droit ;
- l'organisation juridictionnelle ;
- la théorie générale des contrats ;
- les actes de commerce ;
- les commerçants ;
- les effets de commerce, les sociétés commerciales.

• **Droit du commerce international**

(M2/CI/S2)

Guy Paris

Le cours abordera successivement :

- L'introduction au droit international privé : sources internes et internationales ; domaine d'application ; renvoi, conflits, interprétation et solutions.
- L'application des règles de conflit.
- La nationalité des sociétés.
- Le droit des obligations : les contrats ; la loi des contrats internationaux ; les conflits de juridiction ; vente commerciale

- La représentation commerciale dans les relations internationales : naissance, vie et fin du contrat.
- L'arbitrage : juridiction étatique et arbitrage international ; institutions, règlements, procédures d'arbitrage ; exécution des jugements et sentences arbitrales.
- Les impayés à l'étranger : prévention et recouvrement. – Les garanties à première demande : les intervenants ; les différentes sortes de garantie ; analyse juridique et recours ; les assurances contre le risque d'appel abusif. Assurances COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) et Lloyd's.
- Les transferts de technologie : contrat de licence de brevet et contrat de «*know how*».
- Les accords inter-entreprises et l'ordre public européen.

• Finance internationale d'entreprise I

(M1/CI/S1)

Jean-Marc Benammar, directeur de Grand Large Export, PAST

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser de manière approfondie les mécanismes de base des paiements internationaux de la couverture ponctuelle du risque d'impayé et du risque de change. Le fonctionnement et le recours aux différentes possibilités existantes seront traités en détail.

Seront abordés successivement :

1. Le choix du mode de paiement ;
2. Le risque de défaut ;
3. Le risque de change.

Finance internationale d'entreprise II

(M2/CI tous parcours/S2)

Jean-Marc Benammar

Pour suivre ce cours, la maîtrise des connaissances et des savoir-faire du cours précédent est nécessaire. Il est destiné à permettre aux étudiants de s'initier aux techniques de finance internationale principalement utilisées par les grandes entreprises mondiales.

Les thèmes traités seront les suivants :

- principes, activité, critique et évolution des agences de notation ;
- pratique des cautions et garanties de paiement ;
- choix des instruments de trésorerie et de financement des créances à moyen terme : crédits administrés, titrisation, forfaitage, leasing, financement de projet, BOT, financements multilatéraux ;
- vers la gestion des risques de l'entreprise (Risk management) ;
- le risque de défaut sur grands contrats : analyse et couverture ;
- le risque de change et le risque de taux : couverture par les produits dérivés.

Mercatique

(lic. pro./M1/S12 : 2 groupes)

Sylviane Toporkoff, maître de conférences HC, HDR, économie

La mercatique est un domaine et une pratique en constante évolution. A mesure que la société change, la conception de ce que doit être un marketing efficace et socialement responsable se modifie.

Seront abordés les aspects suivants :

- l'entreprise et son environnement
- la définition de la démarche «mercatique»
- le comportement du consommateur, la segmentation
- les études quantitatives et qualitatives
- les politiques du «produit
- les politiques du prix
- la communication : publicité, promotion, presse, relations publiques, Internet et Hors Media
- le rôle stratégique de la marque.

Marketing international I et II

(M1/CI/lic. pro. tous parcours /S12 et S2)

I (S12) : **Jean-Marc Benammar**

II (S2) : **Sylviane Toporkoff**

Ces deux cours sont complémentaires et peuvent être suivis tous les deux. Des professionnels invités apporteront un éclairage précis aux situations et analyses décrites.

Principaux thèmes traités dans le cours de **Jean-Marc Benammar** :

- la décision d'exporter et les techniques de recherche d'informations sur les marchés étrangers ;

- le marketing direct, l'utilisation d'Internet dans la politique commerciale internationale ;
- les missions et les manifestations commerciales à l'étranger ;
- la politique d'investissement direct à l'étranger.
- l'agent commercial, l'importateur-distributeur.

Principaux thèmes traités dans le cours de **Sylviane Toporkoff** :

- le comportement du consommateur, la segmentation ;
- la politique de produit, l'adaptation ou la standardisation du produit ;
- la politique de prix ;
- la communication internationale : publicité, promotion, presse, relations publiques ;
- le marketing des biens industriels et des services ;
- le rôle stratégique de la marque.

• **Identité culturelle, culture des affaires : Amérique/Asie**

(lic. pro./M1/M2/CI/S12)

Sylviane Toporkoff

L'impact de la mondialisation, les mutations économiques, culturelles et sociales sont autant de nouveaux paramètres qui s'imposent à l'entreprise dans un contexte international et l'obligent désormais à gérer la complexité. Il est dans ce contexte indispensable de posséder une véritable culture des affaires internationales, des savoir-faire internationaux. S'ajoute à cela le fait que les dirigeants de diverses nationalités ont des perceptions différentes quant aux rapports au temps, à l'espace, au groupe, au travail, à l'environnement. La prise de conscience du rôle des différences culturelles est donc une des clés pour faciliter la stratégie internationale des entreprises (y compris PME-PMI) dans un univers de concurrence mondiale. Le cours se propose de les analyser et d'en tirer les implications afin de cultiver les différences pour mettre en place les stratégies industrielles et commerciales de ces entreprises.

• **Initiation au management multiculturel**

(lic. pro. marchés européens/M1/M2/CI/TC/S1)

Philippe Weiss, consultant en commerce international

Le cours a pour objectifs de mesurer l'influence de la mondialisation et de l'interculturel sur le management des affaires internationales, c'est-à-dire :

- être capable de prendre en compte les différentes logiques culturelles dans les relations professionnelles
- Réussir ses propositions commerciales/achats dans un contexte multiculturel.
- Gérer d'une manière synergique des équipes multiculturelles/ multiconfessionnelles en choisissant un *leadership* tenant compte du profil culturel des collaborateurs et des variables contextuelles
- Pouvoir identifier et prévenir des conflits interculturels risquant de devenir contre-productifs
- Savoir effectuer un diagnostic organisationnel sur la base de facteurs culturels.

Au delà des compétences techniques nécessaires, la sensibilité à la **dimension interculturelle** est l'une des conditions de la réussite des échanges internationaux

Des études de cas de négociation et de management spécifiques à ces pays permettront de contextualiser les savoir-faire étudiés.

• **Travailler et négocier avec le Japon**

(lic. pro. Marchés internationaux/M1/M2/CI/TC/S2) Assuré en anglais, validable en langue

Philippe Weiss

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de bien connaître les différences culturelles entre Occidentaux et Japonais afin de communiquer efficacement et de mieux travailler avec ces derniers.

Après une rapide introduction historico-culturelle, cette **formation-action** visera à fournir aux participants les **conseils et outils opérationnels** pour développer des stratégies gagnantes avec leurs homologues japonais.

Au-delà des compétences techniques nécessaires, la sensibilité à la dimension interculturelle est l'une des conditions de la réussite des échanges avec les Japonais.

• **Travailler avec la Chine**

(lic. pro./M1/M2/CI/S12)

Jean-Lou Blachier

La croissance économique de la Chine est impressionnante : 8 à 15% par an, fruit de l'insertion dans le commerce mondial. Nous étudierons quelles furent les conséquences de l'entrée de la Chine dans l'OMC, puis, à travers des exemples précis, nous étudierons comment aborder ce marché, encore beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Quelle attitude les entreprises françaises doivent avoir face à la montée en puissance de ce pays-continent ? Quelles sont les aides ou les opportunités à saisir, quelles sont les erreurs à ne pas commettre ? Comment, de façon concrète, choisir des partenaires chinois et comment commercer avec eux ?

Sociologie de la mode et du luxe

(M2 CI et M1/M2 GC)

Alain Quemin

Dans le cadre du parcours "export de la mode et des produits de luxe a été introduit un nouveau cours de "Sociologie de la mode et du luxe". Dans ce cours de sciences humaines venant en complément de ceux dispensés en sciences de gestion, il sera proposé aux étudiant(e)s d'acquérir une véritable *culture du luxe* en réfléchissant sur la nature sociale de cette qualité conférée aux produits et aux services qualifiés de tels. Il s'agira, en fait d'illustrer, tout le pan du comportement du consommateur en puisant dans les travaux des sociologues, qu'il s'agisse d'approches théoriques consacrées par les plus grands auteurs de la discipline tels que Thorstein Veblen, Georg Simmel ou Pierre Bourdieu - et leurs suivants tels que Quentin Bell ou Henri Peretz - au luxe et à la mode, ou d'approches empiriques, à travers les enquêtes de l'INSEE notamment.

• Transport et logistique I

(M1/CI/S1) **Bruno Guédé**, consultant en commerce international

• Transport et logistique II

(M2/CI tous parcours /S2) **Jean-Marc Benammar**

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les mécanismes de prise de décision en matière de logistique globale de l'activité internationale de l'entreprise dans le cadre du mouvement général de libéralisation et de privatisation des acteurs du secteur.

Le cours de **Transports et logistique I** présente le cadre institutionnel, les acteurs et les techniques spécifiques à chaque mode de transport (aérien, maritime, fluvial, terrestre) en insistant sur les enjeux de l'intermodalité.

Le cours de **Transports et logistique II** concerne les principaux thèmes vers lesquels se dirige la recherche dans le domaine de la logistique :

- l'évolution de la logistique moderne des flux poussés vers les flux tirés ;
- la gestion des stocks par la logistique ;
- la traçabilité et son application aux produits périssables (alimentaires, pharmaceutiques) ;
- le traitement des flux d'information logistique (codes-barres, EDI, Internet, RFID) ;
- la logistique spécifique à certains secteurs d'activité (automobile, grande distribution, commerce électronique B to C) ;
- la gestion des flux internes (MRP) et externes (évolution du kanban vers la gestion en flux synchrones, ECR, Supply Chain Management, GPA, CPFR, gestion du dernier kilomètre).

• La propriété industrielle

(M1/M2/CI tous parcours/S1)

Jean-Marc Benammar

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les mécanismes de prise de décision en matière de gestion de l'activité commerciale internationale de l'entreprise, dans des domaine de la protection de sa propriété industrielle, et notamment de la stratégie internationale de l'entreprise en matière de gestion internationale du produit :

- utilisation de la normalisation ;
- le brevet : cadre institutionnel, délivrance, protection internationale, politique de gestion ;
- la contrefaçon ;
- la marque : concept de base, conditions de protection en France et l'étranger, politique de gestion.

• Douanes

(lic. pro./M1/M2/CI/S2)

Bruno Guédé

Ce cours complète ceux de Transport et logistique I et II en abordant les sujets liés à la Douane dans l'échange international. Son objectif est d'expliquer l'importance du contrôle des flux de marchandises et de montrer comment il s'articule avec une flexibilité des échanges nécessaire pour les entreprises pratiquant des opérations de commerce international. Le mouvement continu d'abaissement progressif des barrières douanières et non tarifaires depuis 1945 est aujourd'hui remis en question par de nouvelles exigences de sécurité dont le « nouveau code douanier européen » fait largement état. Parallèlement, un grand nombre d'accords de libre-échange sont signés chaque année dans le cadre de l'OMC. Le dédouanement est donc un enjeu-clé des négociations commerciales internationales et sa pratique doit garantir ces deux exigences contradictoires : sécurité et fluidité.

Le cours abordera les thèmes liés au dédouanement : régimes et procédures, pratique en France et à l'étranger (Union européenne et exemples dans d'autres zones géographiques significatives).

• La communication dans l'entreprise

(M1/M2/CI/GC/NG/S2).

Didier Doucet, diplômé de l'IEP, membre de la section relations extérieures du Conseil économique et social, ancien conseiller au Secrétariat général du Haut Conseil de Coopération internationale

Le succès des PME dépend de la qualité de leur communication interne.

- Le profil du bon communicant dans l'entreprise : il doit posséder les outils techniques de la communication globale générale ; il doit maîtriser les règles de base de la communication interne d'entreprise.
- Les profils du dirigeant non communicant et du dirigeant communicant.
- Comment se réalise la communication interne institutionnelle et légale dans l'entreprise : par l'intermédiaire d'institutions prévues et définies par la loi ; à l'occasion des grands moments de la vie de l'entreprise ; dans des domaines de la vie de l'entreprise jugés importants et liés à la protection des intérêts des salariés ?
- La communication interne : un moyen essentiel du développement de l'entreprise
- La communication interne formelle : méthodes, objectifs, budget. Conclusion : le modèle japonais peut-il s'appliquer en France ?

• **Les investissements directs étrangers**

(M1/M2/CI/CE/S2)

Jean-Marc Benammar en collaboration avec **Jacques et Gilles Raveaud**

Ce cours présente et analyse l'évolution des flux d'investissements directs étrangers (IDE) principalement depuis leur forte croissance au cours des années 1980.

Il s'appuie sur les principales analyses économiques de l'IDE développées depuis Ricardo au XIXe siècle.

Y sont également traités :

- les raisons de l'investissement étranger (investissement à finalité productive ou commerciale, investissement de création ou rachat d'une entreprise) ;
- les facteurs favorables à l'IDE, en distinguant notamment le cas des pays émergents ;
- Les facteurs d'attractivité d'une économie et de localisation des IDE ;
- l'investissement en coproduction (*joint-venture*) ;
- l'accueil des investisseurs étrangers dans le pays d'accueil.

• **Cycle de conférences professionnelles « Les carrefours du commerce international »**

(M1/M2/CI tous parcours /S12)

Coordination : **Jean-Marc Benammar** en collaboration avec **Solène Roux**, professeure certifiée d'économie et gestion

Avec la collaboration des conseillers français du commerce extérieur et aboutissant à la délivrance d'un certificat de qualification.

L'objectif de ce cycle de conférences est de prolonger le contenu des cours professionnalisants par des interventions de professionnels complétant les connaissances apportées dans les trois domaines privilégiés du master en matière de débouchés professionnels : marketing, finance et logistique. Des sujets abordés dans le cadre des matières de ces domaines peuvent ainsi être approfondis. Ce cycle est élaboré sous le contrôle pédagogique du Comité 93 des Conseillers du commerce extérieur de la France, qui fournissent un grand nombre d'intervenants. Une note de 13/20 au contrôle terminal permet de se voir délivrer un certificat de qualification des Conseillers du commerce extérieur de la France. **Depuis 2011-2012, cette UE est organisée en collaboration avec le master "Langues étrangères appliquées au commerce international", ce qui permet d'ouvrir ces conférences à un plus grand nombre d'étudiants.**

• **Étude de cas export. Méthodologie et rédaction du mémoire : atelier**

(M1/CI tous parcours /S12).

Sylviane Toporkoff et **Jean-Marc Benammar** en collaboration avec **Philippe Weiss**

Le mémoire d'étude de cas est rédigé tout au long de la première année du master et fait l'objet d'une soutenance devant un jury d'enseignants du diplôme en fin d'année universitaire. Il porte sur un sujet nouveau relevant des domaines du marketing, de la finance ou de la logistique. Au cours des premières séances, l'étudiant formule une ou plusieurs propositions de sujet tenant compte de ses aptitudes, de l'intérêt qu'il leur porte et de ses compétences (stages effectués ou expérience professionnelle antérieure, débouchés professionnels souhaités une fois le master obtenu). Les enseignants l'entérinent, le modifient en élargissant ou en restreignant le champ des recherches à effectuer ou aident l'étudiant-e à rechercher un autre sujet plus adapté aux caractéristiques du diplôme. Une fois cette étape effectuée, l'étudiant-e se voit attribuer un tuteur enseignant qui valide son plan de travail et figure automatiquement dans le jury chargé d'apprécier le mémoire.

• **Projet commerce international. Méthodologie et pratique : atelier**

(M2/CI tous parcours /S12/60 h). Validé pour 2 UE.

Jean-Marc Benammar en collaboration avec **Philippe Weiss**

Le projet tutoré est lié au stage en entreprise effectué en fin de deuxième année ou éventuellement entre la première et la seconde année du master.

Il s'agit de mettre en oeuvre une démarche originale de professionnalisation et de développement des compétences par l'application, en situation réelle, des acquis de la formation : savoir, savoir-faire, savoir-être.

Le mémoire qui en est issu, traite d'une tâche effectuée en responsabilité par l'étudiant-e pendant son stage et relevant de la démarche de projet.

Le suivi pédagogique privilégiera l'apprentissage des bases du comportement professionnel : responsabilité, ponctualité, rigueur.

Il favorisera l'acquisition de méthodes de travail en équipe et valorisera l'esprit d'initiative, la persévérance, la créativité, l'autonomie et l'investissement de chacun. Il encouragera l'analyse critique des expériences, des succès mais aussi des échecs.

• **Méthodologie et rédaction du mémoire M2 CI : atelier**

(M2/CI tous parcours /S12/60 h). Validé pour 2 UE.

Jean-Marc Benammar en collaboration avec **Sylviane Toporkoff**

Le cours a pour but d'aider l'étudiant à choisir son sujet, à définir précisément une problématique et à la développer : recherche d'information, entretiens, enquêtes, études de marchés, construction de la problématique, analyse critique, articulation des aspects théoriques et professionnels, présentation des bibliographies, des annexes et du corps du travail lui-même. L'atelier se déroule sous deux formes : séances collectives et tutorat. S'y ajoute la participation à des sessions de formation à la recherche de stages et d'emploi, en lien avec le SCUJO.